



ADAPTATION FUND

Projet : "Intégrer la gestion des inondations et de la sécheresse et de l'alerte précoce pour l'adaptation au changement climatique dans le bassin de la Volta"

(Projet VFDM)

Mission d'appui technique pour le renforcement des capacités politiques institutionnelles et organisationnelles de gestion intégrée des risques des inondations et de la sécheresse dans le bassin de la Volta

Rapport de revue de littérature et de visite du site pilote de Bagré au Burkina Faso

Avril 2024

Table des matières

Table des matières	2
Liste des tableaux.....	3
Liste des figures.....	4
Sigles et abréviations.....	5
1. Contexte et Justification.....	6
2. Objectifs de l'étude	7
2.1 Objectif général.....	7
2.2 Objectifs spécifiques de l'étude	7
3. Présentation de la zone d'étude	7
3.1 Localisation.....	7
3.2 Climat.....	8
3.3 Hydrographie.....	8
3. Démarche méthodologique	9
3.1 Revue préliminaire des documents.....	9
3.2. Préparation de la mission.....	9
3.3 Entretiens avec les parties prenantes sur le site de Bagré.....	9
3.3. Réunion de débriefing	10
3.4. Analyse détaillée des informations au regard de la matrice.....	10
3.5. Rédaction des rapports provisoire et final	10
4. SYNTHESE DOCUMENTAIRE	10
4.1 Cadre législatif et règlementaire.....	10
4.2. Cadre stratégique et politique	12
4.3. Cadre institutionnel de RRC et ACC.....	12
4.4. Instruments de gestion.....	21
4.5. Les mécanismes de financement	24
4.6 Analyse SEPO du dispositif juridico politique et institutionnel de gestion des risques de catastrophes naturelles au Burkina Faso	25
5. Expérience terrain	26
5.1. Risques d'inondation	26
5.1.1. Perceptions du risque d'inondations par les personnes enquêtées	26
5.1.2 Cas d'inondations et impacts.....	27
5.1.3. Pratiques de prévention et de gestion.....	30
5.2 Risques de sécheresse	31

5.2.1 Perceptions de la sécheresse	31
5.2.2 Cas de sécheresse et impacts	32
5.2.3 Pratiques de prévention et de gestion	33
5.3 Leçons apprises	36
6. Conclusion	36
7. Annexes	37
7.1. Outils de collecte de données	37
7.1.1. Guide d'entretien individuel avec les acteurs institutionnels : Techniciens	37
7.1.2. Guide d'entretien de groupe avec les communautés	40
7.1.3. Guide d'entretien individuel avec les communautés	42
7.2. Liste des structures rencontrées	47
7.3. Liste des personnes enquêtées	48

Liste des tableaux

Tableau 1: Références de quelques documents du cadre législatif et réglementaire	10
Tableau 2: Quelques documents d'orientation stratégique de la RRC et de l'ACC au Burkina Faso	12
Tableau 3: Quelques instruments de gestion des risques de catastrophes naturelles au Burkina Faso	22
Tableau 4: Analyse SEPO du dispositif juridico politique et institutionnel de gestion des RRC et d'ACC au Burkina Faso	25
Tableau 5 : Bonnes Pratiques de gestion des inondations et de la sécheresse	35

Liste des figures

Figure 1 : Carte de situation géographique de Bagré.....	8
Figure 2: Le processus d'intervention en cas de catastrophe	24
Figure 3 : Perceptions du risque d'inondations.....	27
Figure 4 : Images d'inondations à Bagré	28
Figure 5 : Types d'impacts d'inondations.....	29
Figure 6 : Types de maisons touchées par les inondations	29
Figure 7 : Type de maisons rencontrées dans les zones hors lotissement : maison en banco (a) ; maison en dur (b) ; maison en semi dur (c).....	30
Figure 8 : Stratégies d'adaptation des ménages	31
Figure 9 : Mesures de réduction de la vulnérabilité aux inondations.....	31
Figure 10 : Perceptions de la sécheresse	32
Figure 11: Impacts de la sécheresse sur le couvert végétal	32
Figure 12 : Gestion de la sécheresse par les ménages	34

Sigles et abréviations

ABV	:	Autorité du Bassin de la Volta
ACC	:	Adaptation au changement climatique
ANAM	:	Agence Nationale de la Météorologie
CIMA	:	Département italien de la protection civile
CODESUR	:	Conseil Départemental de secours d'urgence et de réhabilitation
DGPC	:	Direction générale de la protection civile
GIRI	:	Gestion intégrée des risques des inondations
GWP	:	Global Water Partnership
GWP-AO	:	Partenariat Mondial de l'Eau en Afrique de l'Ouest
IFM	:	Integrated Flood Management
OMM	:	Organisation Météorologique mondiale
ONG	:	Organisation non gouvernementale
PDS	:	Président de délégation spéciale
PNE	:	Partenariat national de l'eau
PTF	:	Partenaire Technique et Financier
SAP	:	Système d'Alerte Précoce
RRC	:	Réduction des risques de catastrophes
SFN	:	Structure focale nationale
SONABEL	:	Société Nationale Burkinabè d'Electricité
SP/CNDD	:	Secrétariat Permanent du Conseil National pour le Développement Durable
SP/GIRE	:	Secrétariat Permanent pour la Gestion Intégrée de l'Eau
STD	:	Services Techniques Déconcentrés
VFDM	:	Volta floods and Drought management

1. Contexte et Justification

L'Organisation météorologique mondiale (OMM), une agence spécialisée des Nations Unies, l'Autorité du Bassin de la Volta (ABV) et le Partenariat Mondial de l'Eau en Afrique de l'Ouest (GWP-AO) mettent en œuvre le projet intitulé « Intégrer la gestion des inondations et de la sécheresse et de l'alerte rapide pour l'adaptation au changement climatique dans le bassin de la Volta (VFDM) ». Les activités du projet, commencées en juin 2019, se poursuivent et seront clôturées en fin juin 2023. Le projet VFDM est financé par le Fonds d'adaptation. La mise en œuvre du projet VFDM implique la participation active des agences nationales (en charge de la météorologie, l'hydrologie, la gestion des ressources en eau, la protection des eaux, la protection civile, etc.) et des partenaires de l'OMM, tels que la Fondation de recherche CIMA, le Département italien de la protection civile, UNITAR / UNOSAT, UICN et CERFE etc.

Le projet se donne ainsi pour ambition de développer des solutions et des approches innovantes dans le bassin de la Volta pour la réduction des risques de catastrophes et l'adaptation au changement climatique à travers des approches participatives.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet VFDM, il a été achevé avec succès les activités telles que :

- la cartographie des risques des inondations et de la sécheresse dans le bassin de la Volta pour les scénarios climatiques actuels et futurs
- la mise en place d'un d'alerte précoce VOLTALARM. Il s'agit d'un système conçu en considérant les 4 piliers sur lesquels doivent se baser un SAP à savoir : (i) Connaissance des risques de catastrophe ; (ii) Détection, surveillance, analyse et prévision des aléas et des conséquences ; (iii) Diffusions et communication des alertes ; et (iv) Préparation et capacité de réponse ;
- l'élaboration d'une stratégie régionale de gestion des risques d'inondations et de sécheresse dans le bassin de la Volta, en tenant compte entre autres: (i) des résultats des études issues de la mise en œuvre du projet VFDM y compris le profil des risques des inondations et de la sécheresse du bassin de la Volta; (ii) des directives, des politiques et des stratégies de gestion des risques de catastrophe aux niveaux régional, national et local; et (i) de la contribution des parties prenantes à différents niveaux du bassin.

La vulnérabilité des communautés à la sécheresse et aux inondations dans le bassin de la Volta est due à une combinaison de facteurs sociaux, économiques et environnementaux qui se juxtaposent à la croissance démographique et aux effets du changement climatique. C'est ainsi que dans le cadre du projet VFDM, la réflexion sur la résilience met en avant :

Aussi bien le rôle des communautés et leurs capacités propres à anticiper et à se relever rapidement des chocs, que la gouvernance des risques de catastrophes naturelles. Le renforcement des capacités politiques, institutionnelles et organisationnelles de gestion intégrée des risques des inondations et de la sécheresse s'avère donc nécessaire.

2. Objectifs de l'étude

2.1 Objectif général

L'objectif général de cette étude est de contribuer au renforcement des capacités de gestion intégrée à long terme des risques des inondations et de la sécheresse, et d'adaptation au changement climatique dans le BV à travers la revue documentaire et la documentation des expériences pilotes de terrain de la portion nationale du Burkina Faso du BV.

2.2 Objectifs spécifiques de l'étude

De façon spécifique, il s'agit de :

- faire une revue documentaire des cadres juridique, stratégique et institutionnel ainsi que des instruments de gestion des risques de catastrophe au Bénin ;
- documenter les expériences des communautés locales en matière de principales stratégies de gestion à long terme des inondations et de la sécheresse dans la portion nationale du BV ;
- documenter les bonnes pratiques et les opportunités pour l'amélioration des mesures de gestion intégrée des risques des inondations et de la sécheresse et d'ACC dans le BV.

3. Présentation de la zone d'étude

3.1 Localisation

Bagré se trouve à environ 250 km de Ouagadougou suivant l'axe Ouagadougou - Koupéla (Nationale 4) - Tenkodogo – Bitou (Nationale 16) à 45 km de Tenkodogo et à 30 et 50 km respectivement des frontières du Ghana et du Togo (Voir figure 1).

La commune de Bagré située au Centre-Est de la province du Boulgou et est limitée par :

- Les communes de Garango et de Tenkodogo au Nord ;
- Les communes de Zonsé et Bittou au Sud ;
- La commune de Bané à l'Est ;
- Les communes de Boussouma et de Gomboussougou à l'Ouest.



Figure 1 : Carte de situation géographique de Bagré

Source : Rapport PCD de Bagré (2006)

3. 2 Climat

La zone du projet est située dans la zone climatique soudanienne caractérisée par deux saisons qui sont :

- une saison sèche qui s'étend d'Octobre à Mai avec la présence de l'harmattan, et incluant une période froide de Novembre à Février,
- une saison des pluies de Mai à Octobre caractérisée par l'irrégularité des quantités et la répartition des pluies.

Selon le Schéma Directeur et d'Aménagement de la zone de Bagré, 2014, les pluies sont inégalement réparties dans le temps et dans l'espace et la tendance est à une diminution des hauteurs d'eau du Sud vers le Nord. La pluviométrie annuelle moyenne est de l'ordre de 892 mm à Tenkodogo et 937,5 mm à Zabré. La valeur moyenne annuelle de la température est de l'ordre de 28°C. La demande évaporatoire annuelle est de plus de 2 000 mm.

De façon globale, la zone du projet connaît une humidité relative moyenne variante entre 59 et 96 % de zéro à 6 heures et entre 31 et 70 % à 12 heures.

3.3 Hydrographie

Le réseau hydrographique des limites géographiques du projet est constitué du bassin versant du Nakanbé (34 000 km²) qui est très dense, mais est constitué de cours d'eau pratiquement interrompus en saison sèche. Le Nakanbé qui est le plus grand cours d'eau dans la zone d'étude prend sa source à 300 m d'altitude et coule sur 225 km en territoire Burkinabé avant de rejoindre le lac artificiel de la Volta. Il est le deuxième fleuve du Pays et coule dans le sens Nord-Sud, passe par Bagré et traverse la frontière Burkina-Ghana entre les villages de Youda

et Magomnoré. C'est un cours d'eau temporaire dont les écoulements ont lieu entre mai et novembre et draine un bassin versant de 58 410 km². Le bassin versant du Nakanbé au niveau de la zone de Bagré est de 56,7 % de la superficie totale drainée, soit 33 120 km².

Le principal cours d'eau qui traverse la zone du projet est le Nakanbé. C'est sur ce fleuve qu'ont été construit en 1989 le barrage hydroélectrique et une retenue d'eau pour des besoins agricoles. Trois affluents notamment le Tcherbo, le Doubégué et le Massili ont leur embouchure dans le Nakanbé. En saison sèche, il ne subsiste que des mares isolées dans le lit mineur du fleuve et de ses affluents.

3. Démarche méthodologique

3.1 Revue préliminaire des documents

La première étape a consisté à revoir la documentation du projet demandée dans le rapport de démarrage. Cette revue des documents a permis de mieux cerner les contours du projet et sa mise en œuvre dans la portion du site.

3.2. Préparation de la mission

Une liste des personnes à rencontrer a été adressée par les consultants régionaux au consultant national. Ce dernier a complété la proposition avec d'autres parties prenantes. Les acteurs à enquêter ont été identifiés sur la base d'un échantillonnage et d'une représentativité du site de Bagré.

Une grille d'entretien a été élaborée par les consultants régionaux. Elle contient une grille d'analyse qui s'appuie sur les quatre éléments du SAP et du cadre d'action de Sendai et d'autres outils d'analyse que le consultant national a intégrés pour la conduite de l'étude.

Des enquêteurs ayant conduit des missions similaires sur le site ont été recrutés et formés sur la grille d'entretien.

3.3 Entretiens avec les parties prenantes sur le site de Bagré

Les entretiens avec les parties prenantes se sont déroulés du 18 au 22 mars 2022. Cette étape a consisté en quatre phases : (i) la collecte d'information dans la zone d'intervention du projet, (ii) l'interview des parties prenantes à Bagré y compris les focus group, (iii) la collecte de documentations supplémentaires, et (iv) la réunion de débriefing à Ouagadougou.

Les enquêteurs ont pu rencontrer, les autorités locales, et les communautés impliquées dans la gestion intégrée des risques des inondations et de la sécheresse et d'adaptation au changement climatique. Des groupes de discussions ont été organisés, et ont réunis 209 personnes au total. La liste des acteurs techniques et institutionnels rencontrés est présentée en annexe.

3.3. Réunion de débriefing

Enfin, la réunion de débriefing s'est tenue à Ouagadougou en présence du consultant national. Cette réunion a permis de présenter les premiers constats de la mission terrain et de recueillir des commentaires préliminaires.

3.4. Analyse détaillée des informations au regard de la matrice

Suite à la mission de terrain, les informations ont été compilées et analysées pour dresser un état des lieux du projet à Bagré. Les données quantitatives et qualitatives ont été assemblées sur la base des résultats des différents entretiens, observations et de la revue documentaire.

3.5. Rédaction des rapports provisoire et final

Le rapport provisoire a été rédigé pendant la semaine qui a suivi l'atelier.

4. SYNTHÈSE DOCUMENTAIRE

Dans l'optique d'offrir une vue d'ensemble et complète, la synthèse documentaire couvre l'ensemble de la portion du bassin de la volta au Burkina Faso, en examinant divers aspects cruciaux. Elle explore le cadre juridique et réglementaire qui régit la gestion des ressources hydriques dans la région, analyse le cadre stratégique sous-jacent, met en lumière le cadre institutionnel englobant les collaborations transfrontalières, examine les Instruments de gestion mis en place, et explore les mécanismes de financement déployés pour soutenir les initiatives liées à l'eau.

4.1 Cadre législatif et réglementaire

Au Burkina Faso, plusieurs instruments juridiques ont été élaborés et qui règlementent la gouvernance de l'environnement, de l'eau, des changements climatiques et la gestion des catastrophes naturelles. Le tableau 1 présente quelques textes de lois, décrets et arrêtés relatifs à la RRC et à l'ACC.

Tableau 1: Références de quelques documents du cadre législatif et réglementaire

Document	Lois/Décret au niveau national	RRC/ACC
Lois	➤ La Loi n°016-2015/CNT portant modification de la Loi n° 055-2004/AN du 21 Décembre 2004 portant code général des collectivités au Burkina Faso.	RRC et ACC
	➤ La Loi n°008-2014/AN du 8 avril 2014 portant Loi d'orientation sur le développement durable au Burkina Faso	RRC et ACC
	➤ La Loi n°012-2014/an portant loi d'orientation relative à la prévention et à la gestion des risques, des crises humanitaires et des catastrophes	RRC et ACC
	➤ La Loi n°006-2013/AN du 02 avril 2013 portant Code de l'environnement au Burkina Faso	RRC
	➤ La Loi n°003-2011/AN du 05 avril 2011 portant Code forestier au Burkina Faso	ACC
	➤ La Loi n°002-2001/AN du 08 février 2001 portant loi d'orientation relative à la gestion de l'eau	RRC et ACC
	➤ L'adoption de la loi n°024-2018/AN du 28 mai 2018 portant Loi d'orientation sur l'aménagement et le développement durable du territoire (LOADDT) et la création et la gestion de l'Observatoire national de l'économie territoriale (ONET)	RRC

	➤ La loi 17-2006/AN du 27 mai 2006 portant code de l'urbanisme et de la construction au Burkina-Faso, qui a pour objectif d'organiser et de réglementer les domaines de l'urbanisme et de la construction (article 1) est en relecture	RRC
	➤ La loi n°010-2006/an portant réglementation des semences végétales au Burkina Faso	ACC
	➤ La Loi n°070-2015/CNT du 22 octobre 2015 portant loi d'orientation agro-sylvo-pastorale, halieutique et faunique au Burkina Faso en ses articles 1, 107 à 114	ACC
	➤ La loi n° 017-2006 du 18 mai 2006 portant code de l'urbanisme et de la construction. (en cours de révision)	RRC
Décrets / Arrêtés	➤ Décret n°2010-565/PRES/PM/MATD du 21 septembre 2010. Politique Nationale de Protection Civile	RRC
	➤ Décret N° 2009-601/ PRES/ PM/MASSN/MEF/MATD du 06 août 2009 portant création, composition, attributions et fonctionnement du Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR)	RRC et ACC
	➤ Décret n°2010-567/PRES/PM/MATD du 21 septembre 2010 portant Plan ORSEC au Burkina Faso	RRC et ACC
	➤ Décret n°2015-1187/PRES/TRANS/PM/MERH/MATD/MME/MS/MARHASA/MRA/MICA/MHU/MIDT /MCT portant conditions et procédures de réalisation de l'évaluations environnementales stratégiques de l'étude et de la notice d'impact environnemental et social	RRC et ACC
	➤ Décret N° 2009- 793/PRES/PM/MHU/MATD/MEF/MID/MAHRH/MECV portant entre autres sur la délimitation des zones inondables à Ouagadougou	RRC et ACC
	➤ Arrêté n°2012-043/PM/CAB portant composition du comité de crise des cellules d'appui et des groupes opérationnels du plan ORSEC national	ACC
	➤ Décret 2009-601/PRES/PM/MASSN/MEF/MATD portant création composition attributions et fonctionnement du Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation	RRC et ACC
	➤ Décret n°2014-178/PRES/PM/MASSN/MATS/MEF portant attributions organisation et fonctionnement du Secrétariat permanent du Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation	RRC et ACC
	➤ Arrêté n°2015/MASSN/CAB portant organisation des départements du Secrétariat Permanent du Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation	RRC et ACC
	➤ Décret n°2002-542 PRES/ PM/MECV du 27 novembre 2002 portant création du Conseil National pour le Développement durable (CNDD)	RRC et ACC
	➤ Décret 2004-649 du 16 décembre 2004 portant attributions, composition, organisation et fonctionnement du Conseil National pour le Développement durable (CNDD)	RRC et ACC
	➤ Arrêté n° 2018/MEEVCC/CAB du 11 janvier 2018 portant création, attributions, composition, organisation et fonctionnement du Secrétariat Permanent du Conseil National pour le Développement durable (SP/CNDD)	RRC et ACC

Globalement, le cadre juridique est suffisamment fourni. Toutefois certaines mesures peinent à être mises en œuvre faute de ressources financières et de manque de fermeté dans les prises de décision. Par exemple, en dépit de la Loi n°012-2014/AN portant loi d'orientation relative à la prévention et à la gestion des risques, des crises humanitaires et des catastrophes, la structure nationale qu'est le SP/CONASUR assure difficilement sa fonction de coordination des actions de prévention et de gestion des risques des catastrophes au Burkina Faso.

4.2. Cadre stratégique et politique

La gestion durable des risques des inondations et de la sécheresse au Burkina Faso repose sur un certain nombre de documents stratégiques dont les principaux sont résumés dans le tableau 2 ci-dessous.

Tableau 2: Quelques documents d'orientation stratégique de la RRC et de l'ACC au Burkina Faso

Documents d'orientation stratégique	Période	Focus (RRC, ACC)
Cadre des mesures d'atténuation appropriées au niveau national (NAMA)	2016	ACC
Contribution Nationale Déterminée (CDN)	2015	ACC
Plan d'Action National de Gestion Intégrée des Ressources en eau (PANGIRE)	2021-2026	RRC et ACC
Plan de gestion intégrée de la Sécheresse au Burkina Faso	2019	ACC
Plan national d'adaptation aux changements climatiques au Burkina Faso	2015- 2025	ACC
Plan National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle	2017 – 2021	ACC
Plan national de développement économique et social (PNDES)	2021-2025	ACC et RRC
Plan national de renforcement des capacités en matière de Changement Climatique	2016-2020	RRC et ACC
Plan national de Renforcement des capacités en matière de prévention et de Gestion des catastrophes (2016-2020)	2016-2020	RRC
Plan national Multirisque de préparation et de réponses aux catastrophes et crises humanitaires	2024-2026	RRC et ACC
Plan Stratégique national d'investissement agrosylvopastorale	2021-2025	RRC et ACC
Plan National d'Adaptation revissé (2024-2028)	2024-2028	ACC
Politique nationale du développement durable (PNDD)	2013	RRC et ACC
Programme d'assainissement des eaux usées et excréta	2016-2030	RRC
Projet Assurance climatique Indicielle pour les petits exploitants agricoles au Burkina Faso (PPACI-BF). L'objectif est de renforcer la résilience des petits agriculteurs y compris les plus vulnérables tels que les femmes et les jeunes, aux effets néfastes des changements climatiques en leur donnant la possibilité de bénéficier d'une assurance climatique indicielle pour leurs cultures dans le cadre d'un "« paquet de résilience" ». PNUD	2022-2024	ACC
Projet Hydromet qui accompagnent l'ANAM, la DGRE, la DGPC et le SP/CONASUR pour le renforcement de leurs capacités	2022-2027	RRC et ACC
SDAGE du Bassin du Mouhoun	2014-2030	RRC et ACC
Stratégie de l'IGMVSS 2023-2030)	2018-2027	ACC
Stratégie nationale d'apprentissage sur le changement climatique	2016-2025	ACC
Stratégie nationale d'économie Verte	2019	RRC et ACC
Stratégie nationale d'Eco-Village	2016	RRC et ACC
Stratégie nationale REED+	2018-2025	ACC

Ces documents donnent des indications sérieuses sur la vision, les actions majeures à mener, ainsi que les outils appropriés de renforcement des capacités et de suivi/ évaluations pour inverser la tendance. Malgré l'existence de ces outils, l'insuffisance de moyens financiers ne permet pas pour leur mise en œuvre efficace et efficiente, pour la réduction des risques des inondations et de la sécheresse.

4.3. Cadre institutionnel de RRC et ACC

La gestion des inondations et des sécheresses fait intervenir plusieurs acteurs composés des ministères ou structures étatiques, des collectivités territoriales, des ONG et associations de développement, du secteur et des partenaires techniques et financiers.

Les ministères les plus étroitement concernés sont les Ministères chargés de l'eau, de l'environnement, de l'action humanitaire, des transports, de la protection civile, de l'agriculture et de l'administration territoriale.

- ***Primature***

La Primature veille à la coordination des interventions des différents départements ministériels. Elle assure la présidence de la Conférence Nationale du Développement Durable (CONADD) qui se tient tous les deux (02) ans et qui fait l'état des lieux de la mise en œuvre du développement durable au Burkina Faso. La conférence peut selon les circonstances se pencher sur un thème spécifique dont les changements climatiques y compris les catastrophes et formuler dans ses actes des recommandations au gouvernement. Selon la loi d'orientation sur le développement durable, il est prévu la mise en place du Commissariat Général au Développement Durable au Premier ministère. Cet organe a un rôle de contrôle et de reddition des comptes en matière de développement durable. Pour le moment le Commissariat général au développement durable n'est pas fonctionnel. La Primature abrite également le Secrétariat Exécutif du Fonds Vert pour le Climat au Burkina Faso (SE-FVC/BF) qui est chargé d'accompagner les acteurs du public, du privé, des collectivités territoriales, des ONG et Association dans la mobilisation plus accrue des ressources du fonds vert pour le climat (FVC). A travers l'Autorité Nationale Désignée, le SE-FVC/BF assure l'interface entre le Gouvernement du Burkina Faso et le Fonds vert pour le Climat.

En plus du SE-FVC/BF qui contribue à la mobilisation des ressources pour le renforcement de la résilience des communautés, d'autres structures de la Primature interviennent dans la gestion des inondations et des sécheresses. Il s'agit notamment du :

- Département de la Gouvernance du Développement Rural (DGDR) qui coordonne l'action des ministères en charge du développement rural en vue d'une harmonisation des approches pour une efficacité des interventions ;
- Centre National pour la Coordination du Mécanisme d'Alerte Précoce et de Réponse (CNCMR) qui est chargé de : coordonner et d'assurer le suivi des activités d'intervention dans le cadre de la mise en œuvre du mécanisme national d'alerte précoce et de réponse, optimiser l'accès aux sources d'information et la qualité de la collecte et de l'analyse desdites informations, impliquer et autonomiser les populations locales dans la formulation des réponses aux menaces auxquelles celles-ci sont exposées, créer un environnement propice au dialogue permanent et à la médiation incluant toutes les parties prenantes qui fournit des informations au niveau national et régional (CEDEAO).

- ***Ministère en charge de l'Environnement***

Il assure la mise en œuvre et le suivi de la politique du Gouvernement en matière d'environnement, notamment de protection et de valorisation de la nature, de biodiversité, des technologies vertes et de développement durable. En matière de changement climatique, le Ministère en charge de l'environnement est chargé entre autres de : l'élaboration, de la

coordination et du suivi-évaluation des politiques, des stratégies et des plans nationaux et sectoriels en matière de changement climatique en relation avec tous les acteurs concernés ; la contribution à l'élaboration et à la mise en place des dispositifs et mécanismes efficaces d'anticipation et de ripostes aux risques et aux catastrophes naturelles ; le renforcement de la recherche relative aux impacts, à la vulnérabilité et à l'adaptation aux changements climatiques ; la prise en compte des changements climatiques dans les politiques, stratégies, plans nationaux et sectoriels de développement ; la coordination des actions d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre et de promotion de la REDD+ ; la coordination des actions d'adaptation aux effets néfastes des changements climatiques et de renforcement des capacités en matière de résiliences climatiques ; la contribution à la mobilisation des fonds dans le domaine du climat.

Sur le plan pratique, le Secrétariat Permanent du Conseil National pour le Développement Durable (SP/CNDD) et la Direction Générale de l'Economie Verte et du Changement Climatique sont les structures de première ligne responsabilisées pour la gouvernance en matière de changement climatique et le Fonds d'Intervention pour l'Environnement (FIE) pour soutenir la gouvernance environnementale à travers la mobilisation des ressources internes et externes.

Le SP/CNDD est responsable du programme 088 intitulé « Gouvernance environnementale et développement durable ». Il assure à travers tous ses départements l'impulsion de la politique nationale en matière de changement climatique. Au titre de ces départements, il y a :

- Le Département de la Coordination des Conventions Internationales (DCCI) qui assure la mise en œuvre de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques et des protocoles et accords associés (protocole de Kyoto, accords de Paris) et en rend compte au Secrétariat de la convention et participe aux différentes conférences des parties (COP). Le DCCI abrite en son sein le point focal de la CCNUCC et le point focal genre et changement climatique ainsi que l'Autorité Nationale Désignée du Mécanisme pour un Développement Propre (MDP) ;
- Le Département des Politiques du Développement Durable (DPDD) qui accompagne les acteurs/actrices étatiques et non étatiques au mainstreaming (à la prise en compte) du développement durable, du changement climatique, la gestion durable des terres ainsi que les thématiques émergentes comme l'économie verte, les modes de consommation et de production durables dans les politiques publiques nationales et locales et du secteur privé
- L'Observatoire National du Développement Durable (ONDD) qui produit avec les différents partenaires l'information environnementale et climatique et veille à sa diffusion à travers l'Observatoire National de l'Environnement et du Développement Durable (ONEDD). Il constitue un dispositif d'appui pour le SP/CNDD. A cet effet, il est chargé de :
 - élaborer et renseigner les indicateurs nationaux de suivi et d'évaluation du développement durable ;
 - élaborer périodiquement le rapport sur l'état de l'environnement au Burkina Faso (REEB) ;

- collecter, traiter, analyser, faire circuler et diffuser les informations en matière de développement durable et assurer leur mise à jour ;
- faciliter la synergie et le partenariat à tous les niveaux pour la capitalisation de l'information sur le développement durable ;
- contribuer au renforcement des capacités des acteurs publics et non publics sur la capitalisation de l'information sur le développement durable et leur utilisation. En particulier, pour un suivi de phénomènes de type hydrologiques sur la base des images satellitaires.

L'ONDD constitue un acteur clé en tant que disposant d'une antenne de réception des images satellitaires (PUMA) dans le cadre du programme africain pour la surveillance de l'environnement pour le développement durable (AMESD-MESA). Grâce à cette opportunité, l'ONDD a développé des capacités d'analyse des données satellitaires et une capacité de stockage importante (deux systèmes de 32000Gb chacun). Les domaines thématiques couverts sont entre autres : le suivi de la croissance de la végétation, localisation des zones touchées par la sécheresse et estimation de son impact sur les cultures et les pâturages ; le suivi de l'état de remplissage des principaux plans d'eau de surface en appui à l'élevage ; le suivi des feux de brousse actifs et des surfaces brûlées ; le Suivi de la pluviométrie.

L'ONDD utilise des images et produits satellitaires pour déterminer, par exemple, les anomalies concernant la pluviométrie et les conditions de croissance de la végétation et calculer certains indices utiles pour détecter les zones de sécheresse, comme l'indice standardisé de précipitation (SPI) et l'indice de condition de la végétation (VCI). Ces compétences et informations sont mises à disposition des différents ministères et institutions et en particulier du réseau de partenaires (PNGIM), qui regroupe une quarantaine de structures au niveau national. Le réseau est coordonné par le SP/CNDD qui a établi des protocoles de partenariat avec ces structures.

La Direction Générale de l'Economie Verte et du Changement Climatique (DGEVCC) a pour missions la conception et le suivi de la mise en œuvre de la politique nationale en matière d'économie verte et de changement climatique. La DGEVCC dispose en son sein d'une direction de la Promotion des Actions de Résilience Climatique (DPARC) et constitue le programme budgétaire de rattachement du Secrétariat Permanent de la REDD+.

Le Fonds d'Intervention pour l'Environnement (FIE) a pour mission principale de contribuer à l'atteinte des objectifs environnementaux du Burkina Faso et dont notamment la lutte contre les effets néfastes des changements climatiques. Le FIE intervient dans cinq (05) domaines et dans chacun de ces domaines, il intervient dans le financement d'actions d'atténuations et d'adaptations aux effets néfastes des changements climatiques. Il est important de préciser que dans le processus de mobilisation de la finance climat, le FIE a été identifié comme entité nationale pour l'accréditation aux Fonds Vert pour le Climat.

En ce qui concerne l'eau, le département de l'environnement assure la mise en œuvre et le suivi de la politique du Gouvernement en matière d'eau et d'assainissement. Il est chargé entre autres de :

- la conception, la réalisation, la réhabilitation et l'appui à la gestion des ouvrages hydrauliques ;
- la coordination du développement des activités d'aménagement hydraulique et de promotion de technologies innovantes dans un contexte de changement climatique ;
- la promotion de la GIRE ; l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des programmes de développement relatif à la GIRE ;
- l'élaboration et la mise en œuvre des SDAGE et des schémas d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE) ;
- le développement de la coopération et de la gestion transfrontalière en matière d'eau
- le développement du partenariat entre les organismes de bassins hydrographiques nationaux et internationaux ;
- la protection et la restauration des ressources en eau et des systèmes aquatiques (protection des berges contre l'ensablement, la pollution, la lutte contre les plantes aquatiques envahissantes) ;
- la mise en place et l'assurance du fonctionnement d'un système d'information sur l'eau, incluant les connaissances et les bonnes pratiques en matière de gestion durable des ressources en eau et la diffusion des données sur les ressources, les ouvrages et les aménagements hydrauliques.

L'atteinte de ces missions en lien avec la gestion des inondations et des sécheresses se fera à travers plusieurs structures dont notamment la Direction Générale des Ressources en Eau (DGRE) et le Secrétariat Technique de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (ST/GIRE). La DGRE est responsable de l'évaluation et du suivi des ressources en eau. Les Agences de l'Eau, sont responsables de l'application de la politique de gestion de ressources en eau par bassin.

• **Ministère en charge de l'Action Humanitaire**

Ce département assure de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière de promotion du genre, de la solidarité nationale, de la famille et de l'action humanitaire. En matière d'action humanitaire, ce ministère est chargé entre autres de l'élaboration de la politique humanitaire et ses plans d'actions ; la prévention et la gestion des risques, des crises humanitaires catastrophes en collaboration avec les autres départements ministériels compétents ; la conduite des enquêtes et évaluations des situations d'urgence humanitaires et des réponses à apporter ; l'élaboration et la mise en œuvre des projets d'appui à l'accueil, à la réinsertion des défoulés, des personnes déplacées internes et des populations hôtes avec les autres ministères compétents et les autres acteurs concernés. Sur le plan opérationnel, la mise en œuvre et le suivi de la stratégie nationale de gestion de catastrophe, du Plan national multirisque de préparation et réponse aux catastrophes et crises humanitaires, l'alerte et la coordination des interventions d'aide humanitaire en cas de catastrophes y compris la réhabilitation sont assurées par le Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR) à travers son bras opérationnel qu'est le SP/CONASUR. Les membres du CONASUR sont issus de différents ministères, des ONG et des organisations humanitaires. Le CONASUR comporte des démembrements au niveau régional, provincial, départemental,

- ***Ministère en charge des Transports***

Ce département ministériel assure la mise en œuvre et le suivi de la politique du Gouvernement en matière de transport, de mobilité urbaine et de sécurité routière. En matière de météorologie, il est chargé entre autres de : la définition de la politique de développement de la météorologie ; la réglementation et contrôle des infrastructures météorologiques ; la mise à niveau des services météorologiques ; la réalisation et l'exécution des programmes d'entretien des infrastructures météorologiques ; le développement de produits météorologiques adaptés aux secteurs productifs et de soutien à la production ; l'amélioration de la contribution à la lutte contre les changements climatiques et à la prévention des catastrophes naturelles.

Ces attributions sont en partie dévolues à l'Agence Nationale de la Météorologie (ANAM) qui est chargée de la gestion du réseau d'observation météorologique, de la collecte, du traitement et de l'archivage des données climatologiques et météorologiques, ainsi que du développement et de la diffusion des produits météorologiques, agrométéorologiques et climatologiques. Son mandat est d'élaborer et de diffuser des prévisions, des avis et des alertes pour aider à protéger les personnes et les biens et soutenir les efforts visant à atténuer les effets des catastrophes naturelles liées au temps et au climat et des catastrophes environnementales connexes. Les bulletins de prévisions à court (quotidien), moyen (hebdomadaire et décadaire) et long termes (mensuel et saisonnière) sont produits à partir des données collectées par plus de 300 stations météorologiques (automatiques et classiques) et sur des modèles globaux.

- ***Ministère en charge de l'Administration territoriale***

Il assure la mise en œuvre et le suivi de la politique du Gouvernement en matière d'administration du territoire, de décentralisation, de protection civile et de sécurité. A cet titre, il est chargé entre autres, en matière de protection civile de : la formulation, de la mise en œuvre et de l'évaluation de la Politique nationale de protection civile ; la gestion des risques et catastrophes la prévention, la prévision et l'intervention ; la direction et la coordination des opérations de secours en cas de calamités, de catastrophes et de crises majeurs ; la protection des personnes et des biens contre les accidents, sinistres et catastrophes ; l'information, la sensibilisation et la formation de la population en matière de protection civile. Ces attributions sont notamment portées par la Direction Générale de la Protection Civile (DGPC) dont les compétences concernent la gestion opérationnelle du premier secours et sauvetage lors d'une catastrophe sous la coordination stratégique du CONASUR.

- ***Ministère en charge de l'agriculture***

Il assure la mise en œuvre et le suivi de la politique du Gouvernement en matière agricole, d'aménagements hydro-agricoles, de mécanisation, de sécurité alimentaire et nutritionnelle, d'élevage, de pêche et d'aquaculture. Ses attributions sont entre autres : l'élaboration et la mise en œuvre du dispositif de statistique agricole et la diffusion de l'information agricole ; la coordination et l'animation du dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires et nutritionnelles ; le renforcement et la gestion des stocks de sécurités alimentaires et nutritionnelles ; le renforcement des capacités de résilience des ménages

vulnérables, la production et la diffusion de l'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Afin d'atteindre de garantir l'atteinte de ses missions, le département a mis en place des structures dont la Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles (DGESS) et le système d'alerte précoce (SAP) de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Ce dernier est chargé de : suivre l'évolution de la campagne agro-pastorale et halieutique ; coordonner les activités du système d'alerte précoce ; centraliser, consolider et analyser les informations provenant des organes décentralisés du système d'alerte précoce ; élaborer des bilans céréaliers et alimentaires ; proposer des mesures correctives pour lutter contre l'insécurité alimentaire cyclique. Le SAP comprend trois (03) organes principaux : (i) un organe décisionnel (le gouvernement) chargé de définir les orientations de la politique nationale de sécurité alimentaire ; (ii) un organe consultatif (la Commission Nationale de Sécurité Alimentaire) composé de tous les acteurs (Gouvernement, Partenaires techniques et financiers, Société civile) chargé de maintenir un dialogue permanent entre les différents acteurs ; (iii) un système de prévention et de gestion des crises alimentaires et pour la gestion des stocks de sécurité alimentaire.

La DGESS à travers la Direction du Système d'Alerte Précoce (DSAP), assure la coordination des activités du SAP. En collaboration avec la DGRE et l'ANAM, le SAP centralise, valorise et diffuse les informations sur la pluviométrie, le niveau de remplissage des barrages, les débits des principaux cours d'eau et la qualité des ouvrages hydrauliques. Ainsi, l'information est diffusée à travers un réseau étendu et décentralisé jusqu'au niveau municipal. Au niveau local, ce sont les agents du SAP qui fournissent : (1) un retour d'information sur la situation socio-économique des ménages et les catastrophes et (2) une analyse de la vulnérabilité des ménages. Enfin, le SAP participe à l'évaluation des impacts des catastrophes sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

- ***Ministère en charge des ressources animales***

Ce département assure la mise en œuvre et le suivi de la production, de la santé et de la sécurité animale et des consommateurs. Il assure la prévention et la gestion des crises et vulnérabilités en élevage ; la diffusion du progrès technique et de l'information pastorale auprès des producteurs en relation.

- ***Ministère chargé des finances***

Ce département joue un rôle majeur dans la mobilisation de la finance climat à travers la Direction Générale de la Coopération (DGCOOP) mais aussi dans la planification du développement à travers la Direction Générale de l'Économie et de la Planification (DGEP). Ce ministère abrite également la Direction Générale du Développement Territoriale (DGDT) qui a en charge l'aménagement et le Développement durable du territoire.

- ***Autres acteurs***

En dehors de ces départements ministériels d'autres acteurs interviennent dans la gestion des inondations et des sécheresses. Il s'agit :

Des Collectivités Territoriales qui jouent un rôle majeur dans l'administration du patrimoine foncier et notamment dans l'élaboration et la mise en œuvre d'outils de gestion des ressources naturelles au niveau régional et local et sont très impliquées dans les mécanismes liés aux secours d'urgence. Elles sont tenues d'intégrer les priorités nationales en matière de changement climatique y compris la gestion des catastrophes dans leurs référentiels de planification (PCD et PRD) et contribuer à la mobilisation des ressources financières pour la mise en œuvre des actions climatiques

Des communautés à la base qui comprennent les populations, leurs organisations socio-politiques et les autorités religieuses et coutumières. Ces derniers maintiennent une influence majeure sur les questions liées à l'accès et au contrôle des terres (attribution des terres et gestion des conflits, notamment les conflits entre usagers des ressources lors des catastrophes) ;

La Croix-Rouge Burkinabè : c'est une Organisation humanitaire fondé le 31 Juillet 1961 et reconnue par la Gouvernement comme société d'utilité publique. Depuis 2009, la Croix-Rouge burkinabè (CRBF) a mis en œuvre plusieurs interventions en faveur des victimes des inondations, des personnes déplacées, des réfugiés, des populations vulnérables dans tout le pays en général. Elle apporte une assistance humanitaire aux personnes victimes de catastrophes naturelles (inondations, sécheresses) notamment dans le domaine du Shelter (abris et habitations), de la Sécurité Alimentaire et les Moyens d'Existences (SAME) et l'approvisionnement en eau potable et assainissement

L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) qui est une union de membres composée uniquement d'organisations gouvernementales et de la société civile. Elle fournit aux organisations publiques, privées et non gouvernementales les connaissances et les outils qui permettent au progrès humain, au développement économique et à la conservation de la nature de se réaliser ensemble.

Créée en 1948, l'UICN est aujourd'hui le réseau environnemental le plus vaste et le plus diversifié au monde, qui exploite les connaissances, les ressources et la portée de plus de 1 300 organisations membres et de quelque 10 000 experts. C'est un des principaux fournisseurs de données, d'évaluations et d'analyses en matière de conservation.

L'UICN a démarré ses activités au Burkina Faso en 1990 par le financement d'un programme dénommé « Gestion des Ressources Naturelles dans le Sud du Burkina (GRENASUB). L'adhésion de l'Etat du Burkina Faso comme membre de l'UICN, est intervenue en fin 1990. L'autorisation d'ouvrir un bureau national UICN, a été matérialisée en janvier 1992 par la signature d'un accord de siège avec le gouvernement du Burkina Faso.

Le programme de l'UICN au Burkina Faso a pour objectif : de développer un partenariat efficace avec tous les acteurs (gouvernement, les ONGs, le secteur privé etc.) en vue de promouvoir l'utilisation durable et la préservation des ressources naturelles en tant qu'éléments essentiels du développement culturel, social et économique des communautés. Pour se faire, il facilite les négociations entre acteurs ; appuie les structures pérennes de l'état ; renforce les capacités (négociation, lobbying, conception.) de la société civile en général, et des groupes marginalisés en particulier.

L'UICN Burkina intervient dans les domaines de la conservation de la biodiversité, de la gestion des écosystèmes pour le bien être humain , du changement des prévisions climatiques.

Des ONG et Associations interprofessionnelles : elles participent à différents niveaux (national et local) à l'élaboration, à la mise en œuvre des politiques, stratégies, plans et programmes de développement en matière de changement climatique et de développement durable. Également, elles participent à la mobilisation des financements à l'animation des cadres de concertation et de dialogue en matière climatique contribuant à la transparence et l'exclusivité des décisions. C'est le cas du Réseau National de Plaidoyer pour la Réduction des Risques de Catastrophes qui regroupe une vingtaine d'ONG et associations dénommé. Sa mission est d'informer et de conscientiser les communautés, influencer les prises de décisions sur les risques, les crises humanitaires et les catastrophes au niveau national et finalement amener les décideurs politiques à inscrire la réduction des risques de catastrophes (RRC) dans les politiques de développement comme une priorité nationale et locale. Il y a également, la Confédération Paysanne du Faso (CPF) regroupant les Organisations Paysannes faïtières des différentes filières agricoles ;

Au regard de la situation sécuritaire et des personnes déplacées internes, beaucoup d'ONG intègrent dans leurs activités de gestions des catastrophes. Certaines ONG spécifiques à la prévention et gestion des catastrophes avec les partenaires mènent des actions de prévention (gestion durable des terres, activités de CES : DRS, stock de vivres) et de gestion de l'urgence et de réhabilitation.

Des entreprises publiques et privées : dans la perspective de la lutte contre les changements climatiques et de promotion du développement durable, ces entreprises assument une grande responsabilité en tant que principal créateur de richesses et contribue à la transition progressive vers une économie verte. Elles jouent un rôle majeur dans la promotion des emplois verts décents et de l'accès au travail, des hommes et des femmes du Burkina Faso. Elles participent dans le cadre de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) à la réalisation d'activités de gestion durable des ressources naturelles, de lutte contre les changements climatiques et expriment leur solidarité dans la prise en charges des victimes et des personnes affectées par les catastrophes naturelles. Elles contribuent également à la promotion de projets sobres en carbone dans la perspective d'une économie verte. Elles participent également à l'alerte précoce, c'est le cas de la **Société Nationale d'Électricité du Burkina (SONABEL)**, des médias et des entreprises de téléphonie mobile. Pour le cas de la SONABEL, chargée de l'exploitation et gestion des barrages de Bagré et de Kompienga (OMM, 2019), elle fournit des informations aux autorités nationales et transfrontalières à travers des lettres d'information, des rapports et les médias (radios nationales et locales, presse écrite). Ces informations sont notamment : le niveau et la vitesse de remplissage des barrages ; la date prévue pour l'ouverture des vannes d'évacuation de crue ; l'imminence de l'ouverture des vannes d'évacuation de crue ; le débit et quantités d'eau rejetées. Ce secteur notamment les banques intervient dans la mobilisation de la finance climat. Au Burkina Faso Coris Bank

International est dans le processus d'accréditation auprès du Fonds Vert pour le Climat (FVC) ;

Des partenaires techniques et financiers : ils accompagnent les autres acteurs dans la définition des stratégies globales et sectorielles de développement et leur apportent un appui technique, scientifique et financier selon les besoins. Ils interviennent dans la mobilisation des ressources financières nationales et internationales pour le financement des actions climatiques et du développement durable. Il existe de nombreuses structures de coopération basées au Burkina Faso dont les activités concernent la sécheresse et les inondations et/ou leurs effets induits. Entre autres, ce sont : le Comité Inter-Etats de Lutte Contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS), la Fondation 2iE, le Partenariat régional de l'eau (GPWAO), l'Autorité du Liptako-Gourma (ALG), etc. Le CILSS à travers le centre AGRHYMET apporte des appuis techniques et méthodologiques aux pays en matière d'alerte précoce et de suivi des campagnes agricoles ;

Des structures de formation et de recherche comme l'Université Joseph Ki-Zerbo (UJKZ) et l'Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement (2iE), l'Université Nazi Bony de Bobo Dioulasso. Le projet AMMA soutient actuellement la prévision des inondations dans la ville à travers la mise en place d'un programme de recherche sur la mesure des flux urbains dans Ouagadougou. L'UJKZ développe des projets sur les phénomènes d'inondations et de sécheresse, sur la gestion d'inondations et aussi dans le domaine de la modélisation de prévisions hydrométéorologiques basées sur des scénarios climatiques du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

En résumé, la lutte contre le changement climatique et la gestion des inondations et sécheresses fait intervenir outre les institutions étatiques, les collectivités territoriales, le secteur privé, les ONG et association de développement, les institutions de formations et de recherche et les partenaires techniques et financiers. Dans le cas spécifique du changement climatique, le lead est assuré par le Ministère de l'environnement, de l'eau et de l'assainissement. Concernant les inondations et la sécheresse, c'est le Secrétariat Permanent du CONASUR qui assure la coordination de l'action des différents acteurs et la gestion quotidienne des catastrophes. Quant au Système d'alerte précoce, il n'y a pas de structure leader car il n'existe pas un système national d'alerte précoce unifié. Toutefois, le CONASUR occupe une place privilégiée quant à la coordination et l'ANAM qui collecte et diffuse les informations, ainsi que la DGRE. L'alerte précoce au niveau agricole est assurée par la Direction Générale de l'alerte précoce. Au niveau des barrages hydro-électriques, la SONABEL joue un rôle majeur quant aux crues et décrues en partenariat avec la DGRE, les agences de bassin ainsi que l'ANAM et le CONASUR. Le déclenchement du plan ORSEC est assuré par la Direction Générale de la Protection Civile (DGPC).

4.4. Instruments de gestion

Il existe une diversité d'instruments de gestion qui façonnent la réponse collective face aux défis environnementaux dans le bassin de la Volta. Ces instruments, décrits et analysés dans les différentes sources consultées, englobent les outils, plans, plateformes, mécanismes

développés au niveau national et communal pour la prévention et la gestion des risques et des catastrophes et la réduction de la vulnérabilité. Les différents instruments sont mis en place pour apporter des réponses planifiées de façon rapide et efficace aux situations d'urgence liées à la manifestation de divers risques de catastrophes. Le tableau 3 ci-dessous répertorie quelques instruments de gestion des risques de catastrophes naturelles au Burkina Faso.

Tableau 3: Quelques instruments de gestion des risques de catastrophes naturelles au Burkina Faso

Instruments	Ancrage institutionnel	Missions/objectifs
CONASUR (Plateforme nationale de réduction des risques de catastrophes)	Ministère de la Solidarité, de l'Action Humanitaire, de la Réconciliation Nationale, du Genre et de la Famille Décret N°93/069/PRES/SAS-F du 5 mars 1993.	- Assurer le plaidoyer, la mobilisation et le soutien en faveur de la prévention et de la gestion de secours d'urgence et de réhabilitation, - Assurer la coordination des actions humanitaires; - Adopter les plans et stratégies d'intervention - veiller à l'intégration des risques de catastrophes dans les plans et programmes de développement, d'approuver les programmes d'activités, les budgets, ainsi que d'approuver les rapports annuels d'exécution..
Conseil provincial de secours d'urgence et de réhabilitation	Ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation	- Démembrements du CONASUR - Investir dans la prévention et la gestion des catastrophes et crises humanitaires
Conseil départemental de secours d'urgence et de réhabilitation	Ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation	- Démembrements du CONASUR - Investir dans la prévention et la gestion des catastrophes et crises humanitaires
Comité de crise de la mairie de Ouagadougou	Ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation	- Informer et participer à la prévention et à la gestion des inondations dans la ville de Ouagadougou
Le plan de contingence multirisque communal de Ouagadougou,	Ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation	- Informer et participer à la prévention et à la gestion des inondations dans la ville de Ouagadougou
Plan ORSEC	Ministère de L'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité. Décret n°2010-567/PRES/PM/MATD du 21 sept 2010	- Dispositifs de planification interministériels de réponse aux catastrophes, destinés à la mobilisation et à la mise en œuvre coordonnée des moyens de secours nécessaires pour faire face aux accidents, sinistres et catastrophes de toute nature et d'une certaine gravité.
SAP VoltAlarm	Zone du Bassin de la Volta Burkina Faso. ANAM	- Outil de soutien à la prise de décision dans la gestion des risques de catastrophes - outil de prévention pour la gestion intégrée des sécheresses et inondations dans le BV au niveau national
Système d'Alerte Précoce	Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles du Ministère de l'Agriculture, des ressources animales et Halieutiques	- Prévision de campagne agricoles (en harmonie avec les initiatives du CILSS), - Publication du rapport annuel sur la sécurité alimentaire, - Identification des zones et des populations à risque - Renforcement du dispositif de la collecte d'information - Mise en place du SIG intersectoriel et de Sécurité Alimentaire.
Plan de gestion intégré de la sécheresse au Burkina Faso	Secrétariat permanent du Conseil national du développement durable	- Proposer des mesures de réduction de la sécheresse et de ses impacts - Donner des orientations sur la prise en compte de la sécheresse dans les politiques nationales et locales de développement

Instruments	Ancrage institutionnel	Missions/objectifs
Les Systèmes d'information sectoriels	Ministère de l'agriculture, des ressources animales et Halieutiques, Ministère de la Santé et de l'hygiène publique, Ministère de l'Environnement de l'eau et de l'assainissement,	- Dispositifs de collecte et de diffusions régulières de données spécifiques selon une méthodologie bien définie. Ils produisent chacun des données spécifiques dont l'analyse intégrée permet de mieux cerner la préparation et la gestion des catastrophes naturelles et des crises humanitaires.
Plans régionaux et communaux de développement	Mis en place selon la Loi n° 055-2004/AN du 21 Décembre 2004 portant code général des collectivités au Burkina Faso et l'adoption des textes juridiques et complémentaires, afin de permettre aux collectivités d'exercer les compétences qui leur ont été transférées. /MATDS	- Constituent des outils de planification et de mobilisation des ressources pour le développement local y compris les activités de prévention et de gestion des inondations
Plans d'occupation des Sols (POS)	Ministère de l'Habitat	Elaborés à la demande des communes, ce sont de précieux outils d'aménagement de l'espace dans le milieu considéré en indiquant clairement les zones à risques, les zones inondables évitant ainsi l'occupation anarchique du terroirs et des territoires.

➤ **Autres outils de gestion:**

- La Société Nationale de Gestion des Stocks de Sécurité alimentaire (SONAGESS). Créée en juin 1994, la SONAGESS est une société d'Etat qui a pour mission la gestion du Stock National de Sécurité (SNS) et du stock d'intervention (SI) ainsi que la gestion de l'information sur les marchés des produits agricoles. En outre, elle contribue à assurer la disponibilité des produits agricoles dans les zones déficitaires et/ou en rupture d'approvisionnements par la mise en place d'un mécanisme de vente ciblée. La SONAGESS assure également le suivi des activités financées par l'Etat et les partenaires techniques et financiers dans les domaines du stockage et de la conservation des céréales.
- Le Groupe de Coordination Humanitaire (Equipe pays des Nations Unies ou UNCT, bailleurs bilatéraux, ONG, Mouvement de la Croix-Rouge) qui accompagne les services étatiques dans la prévention et la gestion des catastrophes et crises humanitaires.

➤ **Processus d'intervention du CONASUR en cas de catastrophe**

En cas de catastrophe, le dispositif ci-dessous indique les différentes phases à respecter ainsi que les actions à mener pour gérer la crise, pendant la catastrophe et après la catastrophe (Figure 2).

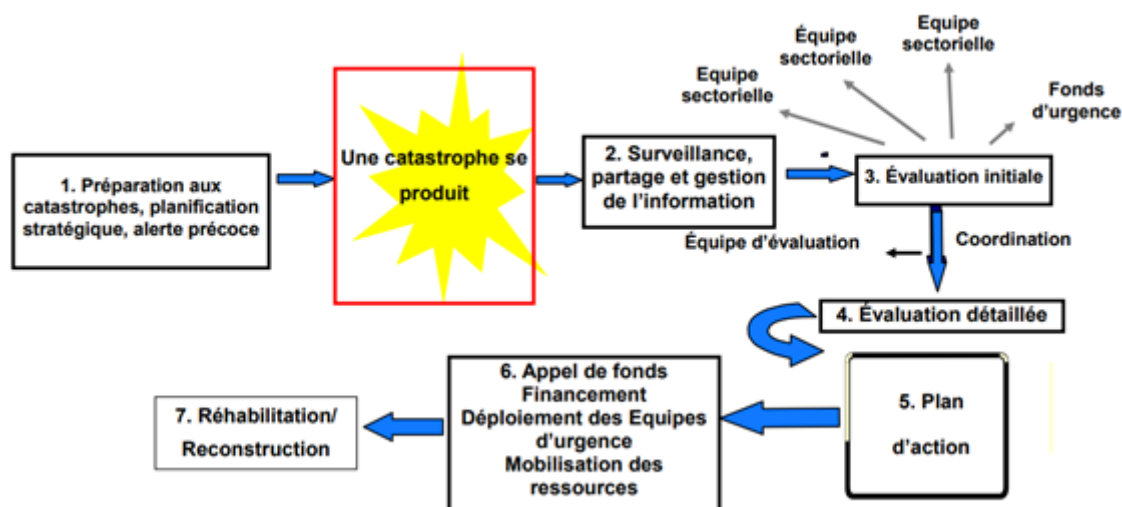


Figure 2: Le processus d'intervention en cas de catastrophe

Source : Plan national de contingence multirisque de prévention et de gestion des catastrophes et crises humanitaires

4.5. Les mécanismes de financement

Dans le bassin de la Volta, les mécanismes de financement constituent un pilier essentiel favorisant la concrétisation des actions planifiées. En vue de soutenir les projets et programmes déployés par l'Autorité du Bassin de la Volta et ses partenaires, ce mécanisme offre une base financière solide, permettant ainsi la mise en œuvre des stratégies de gestion des risques liés aux inondations et à la sécheresse. La revue documentaire explore les aspects fondamentaux de ce mécanisme, mettant en lumière ses implications, son fonctionnement, et son rôle crucial dans la réalisation des objectifs fixés pour assurer la durabilité des ressources dans la région.

La stratégie de financement du plan d'action pour la participation effective des femmes et des groupes vulnérables repose sur plusieurs approches, impliquant des contributions des États membres de l'ABV, des collectivités décentralisées, des projets régionaux, nationaux et locaux, ainsi que des partenaires externes. Les sources de financement incluent les budgets nationaux, les budgets de développement des collectivités décentralisées et les contributions de partenaires externes.

Au niveau national

Le mécanisme de financement repose sur les ressources nationales, l'appui des partenaires techniques et financiers à travers des programmes et projets, les ONG dont certaines ont des activités se rapportant à la prévention, d'autres à la gestion et à la réhabilitation.

Les mécanismes financiers nationaux sont principalement : les ressources du Budget National, le Fonds National de Solidarité et de Résilience Sociale (FNS-RS), le Fonds d'Intervention pour l'Environnement (FIE), les Fonds au niveau de l'Eau, les appuis divers à travers les programmes et projets de développement. On enregistre l'intervention de bonnes volontés et du secteur privé.

Au niveau Local

Au niveau des communes c'est le mécanisme de financement lié à la loi sur la décentralisation dont les ressources issues du budget national, les recettes communales, les programmes et projets, ainsi que la coopération décentralisée. Ici encore on a une solidarité nationale à travers l'assistance au logement, les premiers secours, l'alimentation, le matériel de survie qui n'est pas toujours évalué financièrement.

Quelques financements d'activités de RRC et d'ACC par les PTFs à travers les projets et programmes.

En plus des Fonds nationaux, le financement des risques de catastrophes est assuré également par les PTFs à travers les projets et programmes. C'est l'exemple du Fonds Vert pour le Climat (FVC), le projet HYDROMET de la Banque mondiale, la stratégie nationale REED+, le projet VFDM financé par le Fonds d'Adaptation, le projet d'assainissement de la ville de Ouagadougou par l'UE.

4.6 Analyse SEPO du dispositif juridico politique et institutionnel de gestion des risques de catastrophes naturelles au Burkina Faso

L'analyse faite à partir de la matrice des « Succès, Potentialités, Échecs et Obstacles (SEPO) du dispositif juridico politique et institutionnel de gestion des risques de catastrophes naturelles au Burkina est le suivant (tableau 4 ci-après).

Tableau 4: Analyse SEPO du dispositif juridico politique et institutionnel de gestion des RRC et d'ACC au Burkina Faso

Succès/Forces	Echecs/Faiblesses
✓ Existence d'une structure nationale leader de coordination des actions en matière de lutte contre le changement climatique ; SP/CNDD/MEEVCC ; ✓ Existence d'un cadre juridique et politique pour la gestion de l'environnement et la lutte contre les changements climatiques, les sécheresses et les inondations ; ✓ Existence de structures spécialisées dans la gestion de l'information sur le CC, les inondations et les sécheresses dans les ministères sectoriels (ANAM, INSD, ONDD, ✓ Existence de dispositifs nationaux, régionaux et locaux prenant en compte les effets induits du CC (SP/CONASUR et démembrements, DGPC, SAP) ; ✓ Existence d'un plan national d'adaptation aux changements climatiques (PNA) ; ✓ Existence d'un document sur la Contribution Déterminée Nationale (NDC) ; ✓ Existence des SDAGE des bassins du Mouhoun et des Cascades ; ✓ Existence d'ONG/Associations et d'Organisations Paysannes bien organisées (disposant d'un Secrétariat Permanent : SPONG) et menant des activités sur l'ensemble du territoire ; ✓ Existence de structures pour la mobilisation des ressources (SE-FVC/BF, point focal FEM)	✓ Insuffisance des allocations budgétaires pour faire face aux nombreux défis liés au CC (catastrophes, inondations) ; ✓ Faible appropriation des CC par les collectivités et l'impact limité des actions d'adaptation au CC ; ✓ Vulnérabilité et capacités limitées d'investissement dans les infrastructures vertes ; ✓ Participation limitée des groupes vulnérables malgré la mise en œuvre de programmes et projets spécifiques à ces derniers ; ✓ Absence de pérennisation des actions par manque de moyens financiers, de consolidation et de mise à l'échelle des actions par les ressources nationales et locales ; ✓ Faible diffusion et donc d'appropriation des textes régissant le CC, les inondations et les catastrophes ; ✓ Déficit de communication entre les collectivités territoriales et les structures centrales ; ✓ Insuffisance de transfert de compétences et de ressources aux collectivités ; ✓ Insuffisance de synergie entre les différents acteurs ; ✓ Faible implication du secteur privé ; ✓ Faible mobilisation de la finance climat ; ✓ Faible budgétisation des actions climatiques ; d'inondations et de sécheresses dans les différentes politiques ; ✓ Faible participation des femmes, des jeunes et des personnes vivant avec un handicap est aussi remarquée ;

✓ Mise en place du Fonds d'Intervention pour l'Environnement pour accompagner les acteurs (producteurs et productrices privés, structures étatiques, collectivités territoriales) dans la mise en œuvre d'actions concrètes de gestion durable des ressources naturelles, de l'environnement et des changements climatiques ; ✓ Existence d'outils pour le mainstreaming du changement climatique dans les politiques publiques nationales et locales, dans le secteur privé et les activités des OSC ; ✓ Dans une perspective de production durable, sobre en carbone le Burkina Faso s'est engagé depuis 2010 dans une transition vers une économie verte inclusive, comme nouveau modèle de développement économique ; ✓ Volonté politique des pouvoirs publics de promouvoir l'approche participative, l'adaptation aux CC et l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre.	✓ Faible communication sur les outils de la gouvernance ; ✓ Insuffisance de coordination des différents acteurs et manque de stratégie ; ✓ Absence d'un système national d'alerte précoce sur les inondations et les sécheresses ; ✓ Faible synergie d'action des acteurs de l'eau, de l'environnement et des structures de gestion des catastrophes ; ✓ sur le plan de la gouvernance on note : le faible niveau d'appropriation et d'opérationnalisation des outils, les faibles capacités financières et techniques des institutions publiques au niveau central et déconcentré et celui des collectivités territoriales; la forte dépendance du secteur vis-à-vis de l'aide extérieure; la faible contribution du secteur privé dans le financement des actions du secteur; les difficultés dans la tenue régulière de certains cadres de concertation; la faible prise en compte des changements climatiques dans la gestion durable des ressources en eau.
Potentialités/Opportunités	Obstacles/Menaces
✓ Existence des Objectifs du Développement Durable (ODD), bases d'intervention de la communauté internationale pour l'appui aux programmes de développement ; ✓ Conventions sur le CC, de l'accord de Doha, l'accord de Paris et les mécanismes de financement dont le FEM, la Finance carbone, les fonds d'atténuation et d'adaptation, le Fonds Vert Climat ; ✓ Existence de l'ABV et ses outils d'orientations (charte, plan d'action) ; ✓ Intérêt croissant du secteur privé pour le CC ; ✓ Engagement des acteurs de la société civile, des ONG et associations en faveur du CC, des inondations et sécheresses ; ✓ Mise en œuvre de l'approche programme ; ✓ Prise de conscience de plus en plus élevée au niveau politique des liens entre le développement économique et social et la gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles et de la donne sur le CC. ✓ Existence du projet Hydromet.	✓ Persistance du terrorisme et de l'insécurité ✓ De nombreux déplacés internes qui nécessitent beaucoup d'efforts humanitaires et ceci impactent sur les ressources naturelles ; ✓ Instabilité institutionnelle ; ✓ Croissance démographique mal maîtrisée. ✓ Persistance des changements climatiques qui aggravent les sécheresses et les inondations.

5. Expérience terrain

5.1. Risques d'inondation

La commune de Bagré située aux abords du Nakanbé connaît des inondations dues à des crues résultant des événements pluvieux exceptionnels et extrêmes qui submergent le lit majeur du cours d'eau.

5.1.1. Perceptions du risque d'inondations par les personnes enquêtées

Les causes des inondations à Bagré sont perçues de manière très diversifiée par les populations. La figure 3 montre que l'évolution des constructions vers le barrage, l'occupation anarchique du sol, le positionnement de la ville vers le barrage, l'urbanisation non maîtrisée,

les habitations en zone inondable, les eaux de plus venant du bassin versant et les fortes pluies sont les causes majeures des inondations à Bagré perçues par les populations.

Le changement climatique, l'insuffisance du réseau de drainage, l'occupation des berges et la stagnation des eaux avec des proportions de réponses respectives des enquêtés de 47%, 28%, 12% et 47% sont perçues comme des causes secondaires des inondations à Bagré.

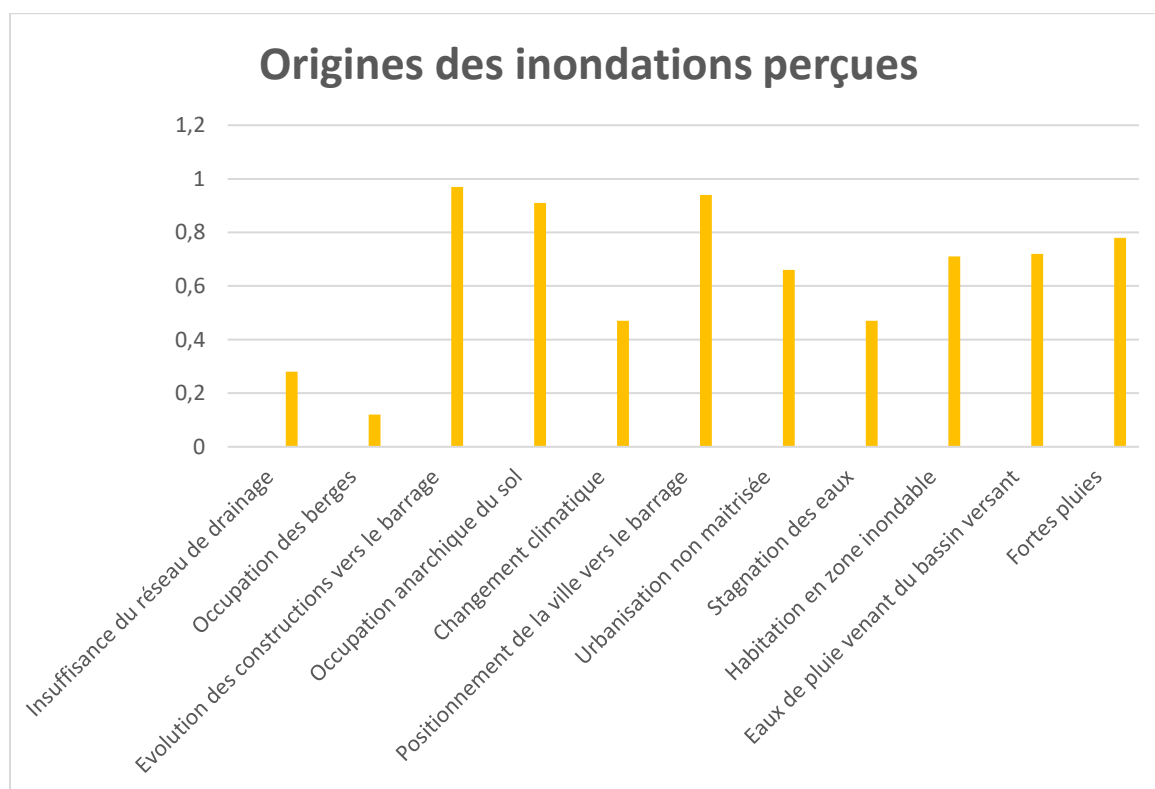


Figure 3 : Perceptions du risque d'inondations

5.1.2 Cas d'inondations et impacts

La commune de Bagré située aux abords du Nakanbé connaît des inondations dues à des crues résultant des événements pluvieux exceptionnels et extrêmes qui submergent le lit majeur du cours d'eau (Figure 4).

Plusieurs facteurs concourent aux variations des débits du cours d'eau : les aléas météorologiques déterminés par l'intensité, la durée, la fréquence et la répartition spatiale des précipitations; la réduction de l'infiltration des eaux dans le sol due à la compaction relative à la texture du sol et l'imperméabilisation des sols résultant du phénomène de l'urbanisation croissante entrainant un ruissèlement élevé vers l'aval du réservoir. Ces risques d'inondation dans la commune sont également dus à l'insuffisance dans l'application des réglementations concernant l'aménagement du territoire et l'action humaine sur l'environnement. Les inondations peuvent varier en intensité, allant de petites inondations

localisées à des catastrophes majeures affectant de vastes superficies. Les conséquences des inondations peuvent être très dommageables, causant des pertes de vie humaine, des dégâts matériels, de cultures, ainsi que des problèmes de santé publique en raison de la contamination de l'eau et de la propagation de maladies.



Figure 4 : Images d'inondations à Bagré

Dans la commune, des cas d'inondations récentes qui ont marqué la mémoire des habitants sont celles de 2020. Les pluies diluviennes qui sont tombées sur le pays ont obligé la Société nationale d'électricité du Burkina (SONABEL) à ouvrir par moment les vannes du barrage de Bagré pour éviter des dommages sur ses installations. L'ouverture de ces vannes a, à son tour, forcé les exploitants à abandonner plus de 550 hectares de parcelles rizicoles envahies par les eaux. L'ouverture des vannes d'évacuateur de crue mettent au bas mot des centaines de personnes en difficulté. Les inondations de 2020 ont causé des dégâts importants sur les aménagements hydro agricoles, réalisés dans le cadre du Projet d'Appui au Pôle de Croissance de Bagré (PAPCB). En effet, elles ont détruit les travaux réalisés au niveau du canal primaire sur une longueur de 16 km. Elles ont également fortement entraîné l'envasement du réservoir tampon, construit pour assurer l'irrigation gravitaire du périmètre, tout comme elles ont augmenté la dégradation du périmètre amont.

Des alevins de tout type et des tonnes de poissons marchands ont été emportées par les courants d'eau, laissant les pisciculteurs dans le désarroi avec des étangs qui promettaient des millions de bénéfice. Des centaines de ménages se sont retrouvés en difficultés.

La figure 5 présente les différents types d'impacts qu'ont subis les populations de la ville de Bagré. Parmi les ménages enquêtés, les autres éléments à risque touchés autre que les humains sont les meubles et les matériels, les maisons, les vivres, les animaux et les activités économiques.

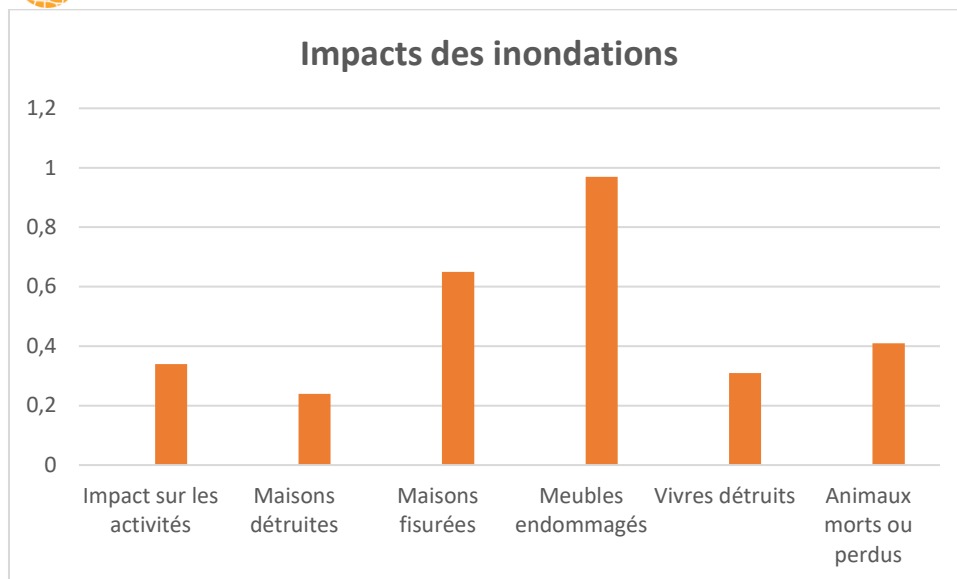


Figure 5 : Types d'impacts d'inondations

La figure 6 ci-après montre la nature des types de constructions touchées par les inondations.

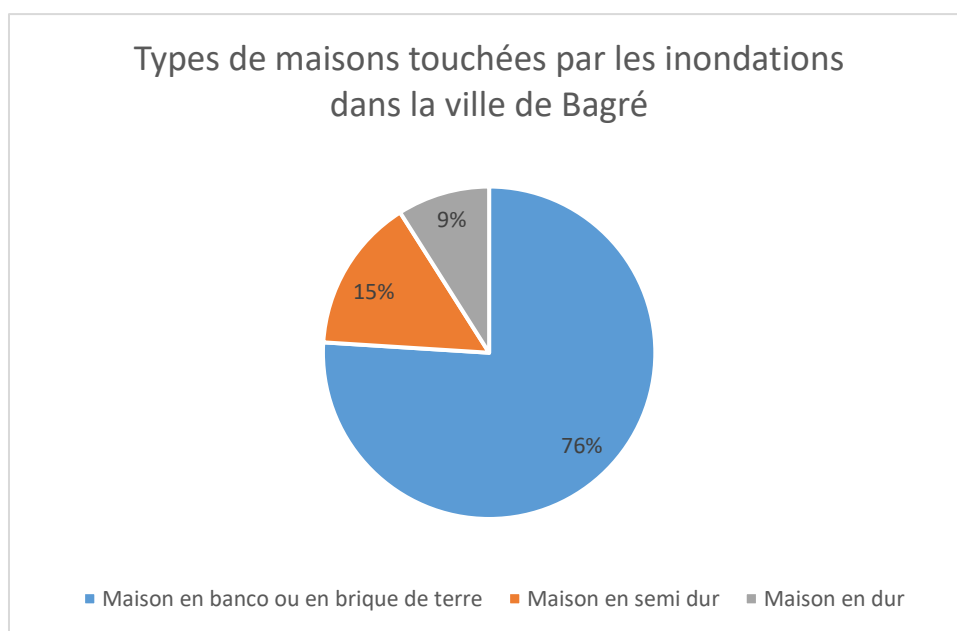


Figure 6 : Types de maisons touchées par les inondations

En effet, 76% des ménages enquêtés possèdent des maisons construites en banco ou en brique de terre (Figure 7) dont 72 % de ces maisons ont subi un endommagement partiel ou complet.

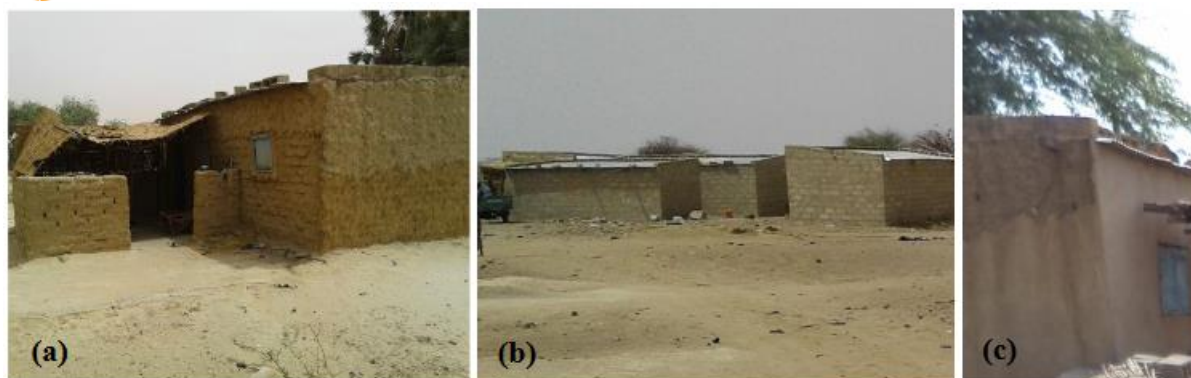


Figure 7 : Type de maisons rencontrées dans les zones hors lotissement : maison en banco (a) ; maison en dur (b) ; maison en semi dur (c)

5.1.3. Pratiques de prévention et de gestion

5.1.3.1. Stratégies d'adaptation au niveau ménage

Les pratiques de gestion des inondations sont une combinaison d'actions de préparation (information, sensibilisation, comblement des ravins), de prévention (respect des zones tampons) et de protection (protection des berges).

Au niveau ménage, les questionnaires adressés ont fait ressortir, l'expérience vécue par les populations pendant les inondations, les mesures d'adaptation qu'elles entreprennent actuellement et celles que les ménages peuvent faire. Le déplacement temporaire des populations dans les familles d'accueil est beaucoup plus pratiqué dans la zone hors lotissement, les personnes font beaucoup plus recours aux salles de classe pour trouver des abris après les inondations. La figure 8 met en exergue les actions adoptées par les populations pour réduire leur vulnérabilité.

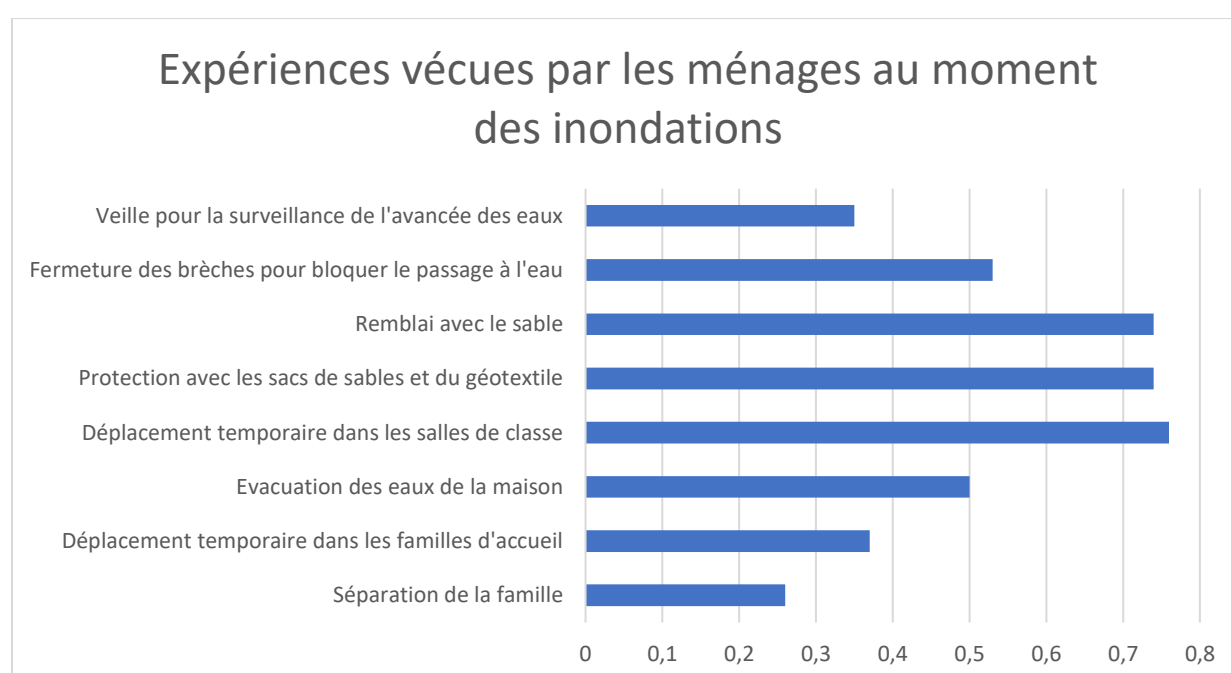


Figure 8 : Stratégies d'adaptation des ménages

5.1.3.2. Stratégies de gestion des inondations proposées pour la ville de Bagré par les populations

Certaines actions de réduction de la vulnérabilité face aux risques d'inondation au niveau de la communauté toute entière sont de grandes envergures et nécessitent des compétences et de gros moyens financiers. Les propositions majeures formulées par les populations de la ville de Bagré sont synthétisées dans la figure 9.

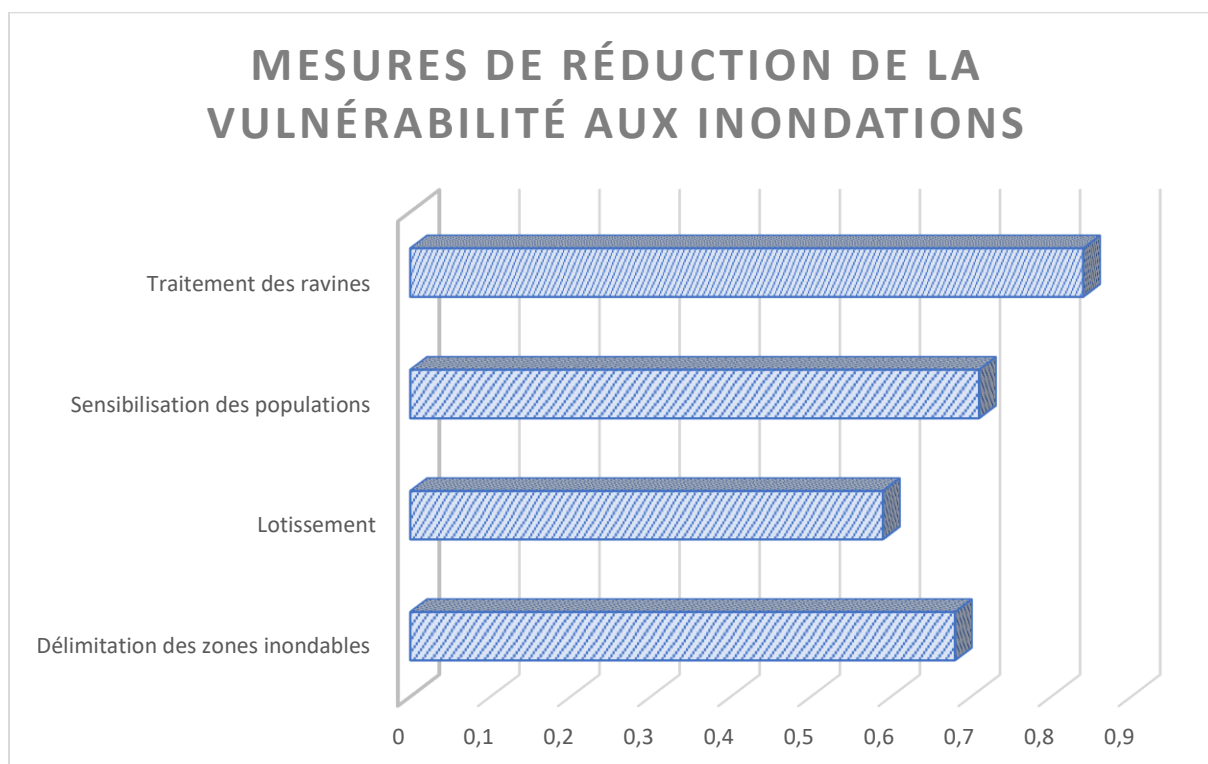


Figure 9 : Mesures de réduction de la vulnérabilité aux inondations

5.2 Risques de sécheresse

5.2.1 Perceptions de la sécheresse

La sécheresse constitue la première catastrophe naturelle partout au Burkina Faso. A Bagré, les personnes enquêtées perçoivent la sécheresse à travers la baisse de la pluviométrie (88%), l'augmentation des températures (81%), la déforestation (75%), la pénurie d'eau (59%), la raréfaction des ressources alimentaires (66%), les migrations locales forcées (32%), la perte de biodiversité (48%) et les conflits liés à l'accès aux ressources (15%). Ce sont des déplacements temporaires ou permanents de personnes affectées par la sécheresse qui met en péril leur existence. La figure 10 traduit ces perceptions.

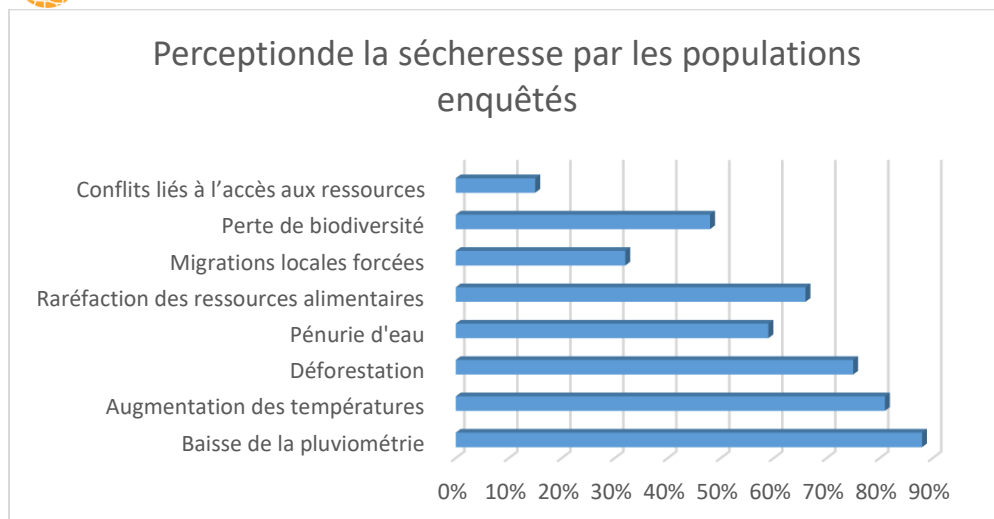


Figure 10 : Perceptions de la sécheresse

5.2.2 Cas de sécheresse et impacts

La zone est soumise à un climat tropical de type nord soudanien caractérisé par deux saisons bien tranchées. Les pluies sont inégalement réparties dans le temps et dans l'espace et la tendance est à la diminution de la pluviométrie du sud vers le nord. Le système de production extensif, conjugué à la baisse de la pluviométrie, perturbe les écosystèmes de la zone. La conséquence la plus caractéristique est de façon pratique, une baisse continue de la productivité des terres qui est la traduction d'un processus complexe de détérioration des propriétés chimiques, physiques et biologiques du sol (Figure 11). Cinq (05) mécanismes majeurs sont à l'origine de ce processus :

- la perte de sols par érosion ;
- la diminution du taux de matière organique et de l'activité biologique du sol ;
- la dégradation, entre autres caractéristiques physiques, de la structure du sol ;
- la réduction de la disponibilité des principaux éléments nutritifs (N, P, K) et des oligoéléments, et ;
- l'augmentation de la toxicité, due à l'acidification ou à la pollution.



Figure 11: Impacts de la sécheresse sur le couvert végétal

Les sécheresses ont des conséquences graves sur les ressources naturelles, les productions agro-pastorales portant atteintes aux moyens de subsistance des populations rurales et renforçant ainsi la pauvreté. Outre la vulnérabilité sur l'eau et l'énergie, la santé les sécheresses impactent sur les secteurs socio-économiques qui se traduit par : une accentuation de la migration, les épidémies de méningite ; une insécurité alimentaire.

Outre les secteurs mentionnés ci-haut, les effets et impacts négatifs causés par la sécheresse sont :

- la baisse de la production piscicole ;
- la destruction du capital bétail ;
- les importants mouvements migratoires « des pasteurs sans troupeaux et des paysans sans grains » en direction des grands centres urbains ;
- la détérioration de l'environnement (perte de la diversité biologique végétale et animale) ;
- la détérioration de l'état nutritionnel de la population ;
- la destruction de l'habitat des espèces fauniques ;
- la dispersion des espèces fauniques ;
- les perturbations momentanées de l'écosystème ;
- la propagation de certains insectes nuisibles et de maladies chez les végétaux et les animaux ;
- les crises alimentaires et famines ;
- l'augmentation des risques de feux de brousse ;
- les déplacements migratoires des familles et des enfants gravement exposés à l'insécurité alimentaire vers les zones urbaines ;
- l'augmentation des prix des denrées alimentaires, dépassant les niveaux acceptables pour des ménages souvent très endettés.

5.2.3 Pratiques de prévention et de gestion

Pour faire face aux risques de sécheresse, les populations adoptent de bonnes pratiques agricoles. Elles permettent de satisfaire les besoins actuels et d'améliorer les moyens d'existence, tout en préservant l'environnement de façon durable.

5.2.3.1. Gestion de la sécheresse par les ménages

Plusieurs stratégies sont utilisées par les ménages pour faire face à la sécheresse (Figure 12). Ce sont entre autres les ressemis des cultures (97%), la diversification des activités (38%), l'utilisation de semences résistantes à la sécheresse (78%) ; le développement des techniques de conservation des eaux et des sols (66%), la construction de banque de céréales (43%) et les migrations (22%).

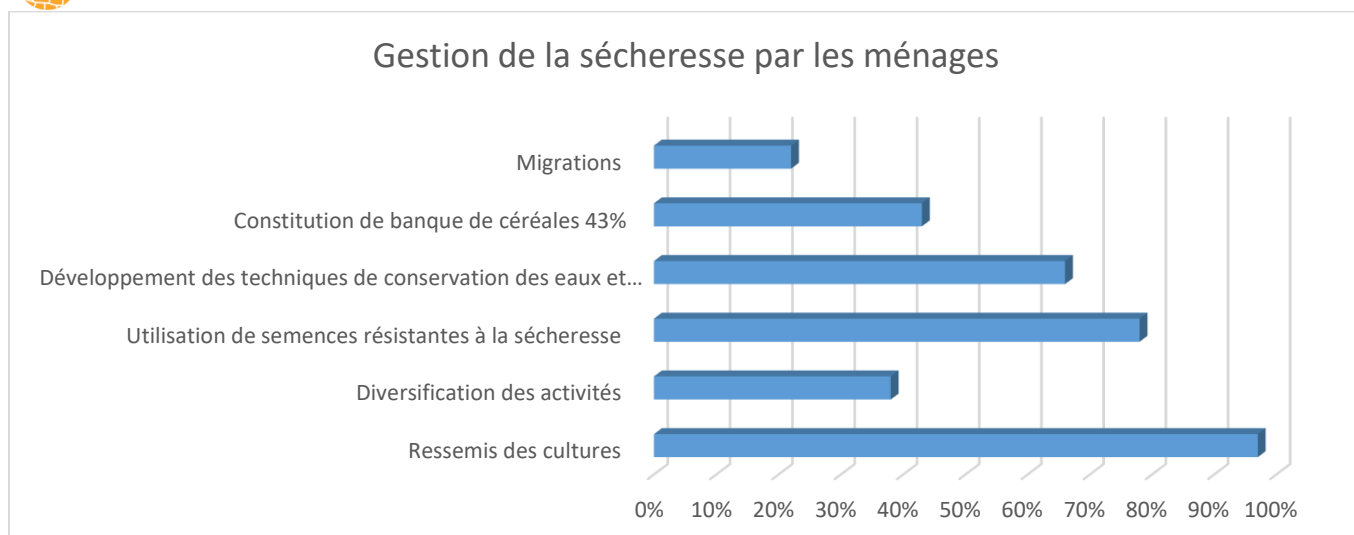


Figure 12 : Gestion de la sécheresse par les ménages

5.2.3.2 Mesures de gestions préconisées par les services techniques

Ces mesures concernent l'utilisation de techniques agricoles qui minimisent les risques, maximisent la production tout en assurant la sécurité humaine. Ce sont :

- les pratiques agronomiques: Ce sont des pratiques, généralement associées aux cultures annuelles, répétées chaque année de façon routinière ou selon une séquence de rotation, de courte durée et non permanentes, et normalement indépendantes des situations topographiques (compostage, paillage, fertilisation, etc.) ;
- les aménagements (ou pratiques physiques) des terres à des fins agricoles : aménagement des sols que ce soit manuel, à traction animale ou motorisée qui permette de mieux gérer les cultures pour une production accrue et durable (traitement des ravines, diguettes, cordons pierreux, etc.) ;
- les pratiques biologiques : Ce sont des bandes ou plages enherbées et des pratiques agroforestières ou d'association symbiotique. Ces pratiques impliquent l'utilisation d'herbes pérennes, de buissons ou d'arbres. Elles visent à relever le niveau de fertilité des sols tout en préservant l'environnement (association de cultures, rotation, haie vive jachère améliorée, etc.) ;
- les pratiques zootechniques : Il s'agit de pratiques pastorales durables d'amélioration de la productivité fourragère qui visent à terme la bonne conduite du bétail sans compromis de la relève ; (transhumance, fauche et conservation du fourrage, etc.) ;
- les pratiques combinées qui résultent de la combinaison simultanée ou non de plusieurs pratiques (fermes écologiques, stabulation des animaux, etc.).

Le tableau 5 ci-après rassemble tous les grands ensembles de mesures de prévention et de préparation des populations

Tableau 5 : Bonnes Pratiques de gestion des inondations et de la sécheresse

Dimensions	Bonnes pratiques	Opportunités
1. Compréhension (étude et connaissance) des paramètres (aléa, vulnérabilité, exposition...) des risques des inondations et des sécheresses	▪ Une combinaison optimale d'instruments et de moyens financiers et de compétences techniques, scientifiques et endogènes dans la gestion des risques d'inondation et de sécheresse ▪ Sensibilisation et la vulgarisation de la culture des risques naturels ▪ Études et scénarios des risques par aléas simples ou multiple (production d'études et de cartes d'aléas et multi-aléas de zones d'inondations)	structures de formation et de recherche comme l'Université Joseph Ki-Zerbo, (UJKZ) ; l'Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement (2iE) ; Laboratoire d'Analyses Mathématiques des équations (LAME)
2. Investissement dans la réduction des risques de catastrophe pour la résilience aux risques des inondations et sécheresses	▪ Développement des pratiques agro écologiques ▪ Gestion durable des Terres (GDT). ▪ Mise en place de projets pilotes de prévention contre les risques naturels	▪ Expériences de mobilisation des ressources financières par la mairie à travers la rédaction des projets de développement ▪ Existence de travaux documentés en matière de pratiques de gestion durable des terres ▪ Existence entreprises publiques et privées qui participent à la gestion des catastrophes dans le cadre de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)
3. Renforcement de la gouvernance des risques des inondations et sécheresses	▪ Existence d'un comité de gestion communautaire des risques d'inondation et de sécheresse ▪ Existence d'un plan de contingence multirisque ▪ Existence du SAP VOLTALARM et des prévisions de l'AGRHYMET diffuser les prévisions saisonnières et quotidiennes des précipitations aux communautés locales ▪ Existence de radios communautaires et de crieurs publics pour la diffusion de l'information ▪ Une répartition claire des responsabilités et des rôles des différents acteurs, et plus particulièrement le respect scrupuleux du principe de subsidiarité ▪	▪ Existence de compétences pour la mise en œuvre des stratégies identifiées ▪ Existence de cadre juridique et législatif ▪ Cadre d'action de Sendai ▪ Forte Mise en place des points focaux communaux de RRC ▪ Effectivité de la décentralisation ▪ Existence des radios communautaires
Amélioration de la préparation et de la reconstruction	▪ Mécanismes de relèvement rapide pour garantir la continuité des activités et services ▪ Développement des outils d'anticipation, d'alerte, d'évacuation et de secours ▪ Adoption d'approches différenciées de traitement dans la compréhension du	▪ Existence d'une diversité d'acteurs qui investissent dans la RRC et l'ACC dans la zone : Acteurs public et privé; des OSC, etc. ▪ Engagement des PTF, des acteurs de la société civile, du secteur privé, d'ONG

Dimensions	Bonnes pratiques	Opportunités
	risque que pour la définition des actions de prévention à l'endroit des femmes, des hommes, des enfants, et des populations vulnérables ▪ Mise en place des moyens de réponse en urgence	humanitaires et des organisations sous régionales (CEDEAO, UEMOA, etc.)

5.3 Leçons apprises

- l'implication et la collaboration des acteurs clés ayant une connaissance de la communauté dans la mise en œuvre et suivi de la réponse sont un élément de réussite des interventions en faveur des personnes en situation de crise ;
- la synergie d'action entre les acteurs étatiques et les ONGs dans les activités de sensibilisation et de distribution communautaire a facilité une meilleure couverture des groupes cibles par les interventions avec une disponibilité des rapports de distribution dans les délais ;
- le renforcement de capacités des acteurs assure une couverture effective et efficace des personnes affectées ;
- une bonne préparation du dispositif d'interventions (pré positionnement de la logistique et renforcement des capacités) par anticipation accompagnée d'une disponibilité de ressources financières facilite la prise en charge efficace des besoins sociaux des personnes en situation de crise.

6. Conclusion

Cette étude portant sur la revue documentaire et les visites du site pilote a permis de mettre en exergue la problématique de la gestion intégrée des risques d'inondation et de la sécheresse dans la portion nationale du bassin de la Volta. Les populations expriment un sentiment d'impuissance individuelle face aux risques d'inondations. Cette situation les amène à adhérer fortement aux formes communautaires de gestion des catastrophes. Cependant des lacunes sont à signaler sur les plans institutionnel, organisationnel, législatif et réglementaire. Un renforcement de capacité s'impose pour pallier ces lacunes. Il est aussi à noter une faible mobilisation des financements pour la prévention, la phase de réaction et de recouvrement. C'est ainsi que dans leur majorité, les populations souhaitent un accompagnement pour la mobilisation des financements innovants qui en plus des financements endogènes devront pouvoir permettre la mise en œuvre efficace des plans multirisques

7. Annexes

7.1. Outils de collecte de données

7.1.1. Guide d'entretien individuel avec les acteurs institutionnels : Techniciens

Identification l'enquête

Nom de la variable	Modalité	Réponse
Département		
Commune		
Village/quartier de ville		
Coordonnées géographiques		
Nom de l'enquêté		
Sexe		
Organisation/structure		
Statut dans la structure		
Type d'acteurs	1= Élus locaux et collectivité locale 2= Structures étatiques, déconcentrées et décentralisées 3= Structures non étatiques 4= Autres à préciser	
NB : faire signer la liste des acteurs rencontrés		

Outils juridico-politiques et stratégiques de gestion des risques de catastrophe et d'Adaptation au changement climatique (lois, politiques, plans, stratégies, plans de contingence, etc.)

Cible :

- Structures étatiques, déconcentrées et décentralisées ;
- Structures non étatiques

	Brève description de chaque stratégie mentionnée	Faiblesse (ou limite) en lien avec la prise en compte de la RRC et ACC	Quelles sont vos suggestions pour une meilleure prise en compte de la RRC et l'ACC
Quelles sont les outils de gestion intégrée des risques des inondations et de la sécheresse mis en place ?			
Avez-vous connaissance du SAP VoltAlarm?			
Quels sont les autres documents d'orientation sur la RRC et l'ACC dans le Bassin de la Volta que vous connaissez ?			

Cadre institutionnel et opérationnel de gestion des risques de catastrophe et d'Adaptation au changement climatique

Cible :

- Structures étatiques, déconcentrées et décentralisées ;
- Structures non étatiques

Quelles sont les institutions qui sont opérationnelles dans la gestion des risques de catastrophe et d'Adaptation au changement climatique ?

Liste des institutions	Brève description des actions/activités en lien avec la RRC et ACC pour chaque institution	Faiblesses de fonctionnement des institutions	Quelles sont vos suggestions pour une meilleure coordination des institutions

Interventions de l'Etat et ses partenaires dans la réduction et la gestion des risques d'inondations et de sécheresse

Cible : Structures étatiques, déconcentrées et décentralisées ;

Type d'intervention de l'Etat et ses partenaires : faire la description de chaque type d'intervention Note pour l'enquêteur : intervention dans le sens de : préparation, alerte, réponse, réhabilitation	Description du mécanisme d'intervention <i>Insister sur le processus, les acteurs impliqués, la coordination, la communication</i>	Quelles sont les principales contraintes (faiblesses et menaces) dans la mise en œuvre des interventions ?	Quelles sont vos suggestions pour l'amélioration des interventions dans le cadre de la RRC et l'ACC (forces et opportunités)

Intervention des collectivités locales dans la gestion des risques d'inondations et de sécheresse

Cible : Collectivité locale : Mairie, préfecture, ACAD, CA, CV

Quels sont les types d'intervention des collectivités locales dans la gestion des risques de catastrophe ? Note pour l'enquêteur : intervention dans le sens de mesures pré ou post catastrophe, plans de contingence, préparation, alerte, réponse, réhabilitation	Description du mécanisme d'intervention <i>Insister sur le processus, les acteurs impliqués, la coordination, la communication</i>	Quelles sont les principales contraintes (faiblesses et menaces) dans la mise en œuvre des interventions ?	Quelles sont vos suggestions pour l'amélioration des interventions dans le cadre de la RRC et l'ACC (forces et opportunités)

Interventions des structures d'intermédiation sociale (ONG, associations, fondations, etc.) dans la réduction et la gestion des risques d'inondations et de sécheresse

Cible : ONG, OPA, fondations

Quels sont les types d'intervention de votre organisation dans la gestion des risques de catastrophe ? Note pour l'enquêteur : <i>intervention dans le sens de mesures pré ou post catastrophe, plans de contingence, préparation, alerte, réponse, réhabilitation</i>	Description du mécanisme d'intervention <i>Insister sur le processus, les acteurs impliqués, la coordination, la communication</i>	Quelles sont les principales contraintes (faiblesses et menaces) dans la mise en œuvre des interventions ?	Quelles sont vos suggestions pour l'amélioration des interventions dans le cadre de la RRC et l'ACC (forces et opportunités)

SAP communautaire (existence, interventions, efficacité, prise en compte du genre -femmes, enfants, jeunes, handicapés et personnes vulnérables, faiblesses, menaces, forces, opportunités, durabilité)

- Avez-vous connaissance d'un Système d'Alerte Précoce (SAP) dans votre localité?
- Qui sont les acteurs qui mettent en œuvre ce SAP ?
- Expliquez-nous comment ce SAP fonctionne (insister sur les mesures pré ou post catastrophes, préparation, alerte, réponse, réhabilitation)
- Quels sont les partenaires/institutions d'appui du SAP ?

Partenaires/institutions d'appui du SAP	Actions ou types d'appui (donner plus de précisions)

- Quelles sont vos perceptions sur le SAP mis en œuvre dans votre localité ?

Perception sur le SAP communautaire	Explication de la perception	Quelles sont vos suggestions à cet effet (liez les suggestions à chaque ligne, par exemple pour un meilleur fonctionnement, etc.
Perceptions sur l'efficacité des informations fournies par le SAP Pourquoi? (<i>insister pour amener le répondant à expliquer</i>)		
Perceptions sur le fonctionnement du SAP Pourquoi? (<i>insister pour amener le répondant à expliquer</i>)		

Perceptions sur la prise en compte des besoins des couches vulnérables : femmes, jeunes, handicapés Pourquoi? (<i>insister pour amener le répondant à expliquer</i>)		
Perceptions sur la durabilité du SAP : dans quelle mesure le SAP pourrait continuer à fonctionner Pourquoi? (<i>insister pour amener le répondant à expliquer</i>)		

Bonnes pratiques et expériences réussies de gestion des risques de catastrophes (inondations, sécheresse)

- Quelles sont les initiatives/ou stratégies ou expériences réussies de gestion des risques de catastrophe au niveau communautaire que vous souhaitez partager avec nous ? (Faites la description)
- Comment percevez-vous l'efficacité de cette stratégie/initiative ? ou en quoi cette expérience constitue une bonne pratique qui peut être mise à l'échelle

Quelles sont vos suggestions pour la dissémination de cette stratégie.

7.1.2. Guide d'entretien de groupe avec les communautés

Identification du site (localisation administrative, coordonnées géographiques, enquêteur)

Nom de la variable	Modalité	Réponse
Département		
Commune		
Arrondissement		
Village		
Coordonnées géographiques		
Nom de l'enquêteur		
Liste des participants (voir fiche annexe)		

Expériences communautaires des inondations et de la sécheresse

- Quelle est l'importance des catastrophes (inondation, sécheresse) dans votre localité : *insister sur la fréquence, l'ampleur dans la zone dans les échanges*
- Quels sont les impacts des catastrophes sur les conditions de vie?
- Parlez-nous d'un exemple de catastrophes ayant marqué les esprits dans la localité (*insistez sur la période/date, type de catastrophe, la durée, les impacts, les catégories d'acteurs impactés, etc.*)

Système d'alerte précoce y compris SAP communautaire : Participation/ Implication et perception/ appréciation des communautés

- Avez-vous connaissance de l'existence du/ des SAP (SAP VoltAlarm, SAP Communautaires et autres SAP) ?
- Expliquez-nous comment fonctionne ce/ces SAP
- Quels sont les types d'information que vous recevez à travers ce SAP
- Dans quelle mesure les informations reçues du SAP vous sont utiles (*insistez sur la fiabilité, facilité d'accès, etc.*)
- Dans quelles mesures ce SAP prend en compte les besoins des communautés (*insistez sur le genre : femmes, enfants, jeunes, handicapés, etc.*)
- Qui sont les acteurs de mise en œuvre de ce SAP ?
- Quelles sont les contraintes liées à ce SAP selon vous ? (Faiblesses, menaces)
- Quelles sont les opportunités à saisir pour son amélioration ?

Dispositif communautaire d'entraide (existence de groupe social, connaissance de structure étatique, décentralisé, ou d'intermédiation, etc.)

Quels sont les acteurs ou organisations qui vous accompagnent dans la gestion des risques de catastrophe ?

Type d'acteurs (Groupe social, connaissance de structure étatique, décentralisé, ou d'intermédiation)	Décrire les appuis/interventions	Décrire le mécanisme d'intervention

Notes pour l'enquêteur :

- Construction d'infrastructure
- Aides humanitaires
- Adaptation de mode de vie
- Plaidoyers auprès des institutions
- Etc.

Interventions de l'Etat et ses partenaires dans la réduction et la gestion des risques d'inondations et de sécheresse

- Types d'intervention à chacune des étapes de la RRC – préparation, urgence/ crise, réhabilitation et reconstruction
- Contraintes : faiblesses et menaces
- Avantages : Forces et Opportunités
- Suggestions d'amélioration

Expériences des autorités locales sur la gestion des inondations et de la sécheresse

- Types d'intervention – mesures pré ou post catastrophe, plans de contingence, préparation, alerte, réponse, réhabilitation, fréquence des interventions en rapport avec les catastrophes
- Mécanismes et efficacité d'intervention : coordination, IEC/communication pour un changement de comportement
- Appréciation des interventions, bénéfices communautaires
- Contraintes : faiblesses et menaces
- Forces et Opportunités
- Suggestions d'amélioration

Participation communautaire dans la réduction et la gestion des risques d'inondations et de sécheresse (investissement humain, financier, en nature)

- Quelles sont les stratégies/actions individuelles que la population développe dans la gestion des risques de catastrophe ?

Stratégies/actions individuelles développées par les acteurs dans la communauté	Description	Objectif/but visé par la stratégie	Pourquoi pensez-vous que ces stratégies sont efficaces pour la gestion des risques de catastrophes ?

- Quelles sont les contraintes rencontrées dans la mise en œuvre de ces stratégies/actions
- Quelles sont vos suggestions pour un meilleur engagement des communautés dans la gestion des risques de catastrophe ?
- Quelles sont les stratégies/actions collectives que la communauté développe dans la gestion des risques de catastrophe ?

Stratégies/actions collective développées par la communauté	Description	Objectif/but visé par la stratégie	Pourquoi pensez-vous que ces stratégies sont efficaces pour la gestion des risques de catastrophes ?

- Quelles sont les contraintes rencontrées dans la mise en œuvre de ces stratégies/actions
- Quelles sont vos suggestions pour un meilleur engagement des communautés dans la gestion des risques de catastrophe ?

7.1.3. Guide d'entretien individuel avec les communautés

Identification du site

Nom de la variable	Modalité	Réponse
Département		
Commune		
Arrondissement		
Village		
Coordonnées géographiques		
Nom de l'enquêteur		

Identification du répondant

Nom de la variable	Modalité	Réponse
Nom et Prénoms	<i>Inscrire le nom du chef de l'exploitation</i>	
Contact de l'enquête	<i>Inscrire le numéro</i>	
Age	<i>Inscrire l'âge en années révolues</i>	
Sexe	Femme Homme	
Niveau d'éducation formelle	0 = Aucun 1 = Primaire 2 = Secondaire 3 = Universitaire	
Si différent de « aucun », préciser le nombre d'années d'éducation formelle		
Education non formelle	0 = Aucun 1 = Ecole coranique 2= Alphabétisation 3= Ecole biblique 4= Autres (à préciser)	
Préciser Autre	Préciser	
Groupe socio-culturel	1= Adja et apparentés 2= BarKeita et apparentés 3= Dendi et apparentés 4= Fon et apparentés 5= Yoa et lokpa et apparentés 6= Betamaribe et apparentés 7= Peulh et apparentés 8= Yoruba et apparentés	
Situation matrimoniale	1=Marié/Mariée ;2=Divorcé-e/ séparé-e 3=Veuf/Veuve ; 4=Jamais marié-e ou n'a jamais vécu avec quelqu'un 5=Autre	
Quel est votre statut dans le village ?	1=Allochtone ; 2= Autochtone	
Appartenance à un groupe social	Oui Non	
Si oui, décrire les avantages de l'appartenance de ce groupe social		
Taille du ménage	Féminin	Total
Enfant (moins de 14 ans)		
Adulte (plus de 14 ans)		

Total		
Quels sont les services de vulgarisation auxquels vous avez accès ?	0= Aucun 1= Conseil technique spécialisé en production agricole 2= Conseil en accès aux marchés 3= Conseil de gestion des exploitations agricoles 4= Conseil sur la gestion intégrée de ressources en eau 5= Conseil spécialisé sur la gestion des risques de catastrophe (inondation, sécheresse) 6= Autres à préciser	

Accès aux ressources et conditions de vie

Nom de la variable	Modalité	Réponse
Secteur principal d'activité	1 = maraîchage, 2 = production de plants, 4 = coton conventionnel 5= petit élevage 6= culture fourragère 7= culture céréalière 8= Pêche 9= Autre (à préciser)	
Préciser Autre		
Nombre d'années d'expérience dans l'activité principale	<i>Veuillez inscrire l'expérience en nombre d'années</i>	
Superficie de terre agricole disponible	<i>En ha</i>	
Superficie de terre agricole exploitée	<i>En ha</i>	
Mode d'accès à la terre	1=Achat ; 2= Héritage ; 3= Location ; 4=Don ; 5= Métaillage ; 6= Prêt ; 7= Occupation libre ; 8= Autres à préciser	
Quel est votre niveau de revenu ?	1= Votre revenu n'est vraiment pas suffisant, vous avez donc besoin d'emprunter pour faire face aux dépenses. 2= Votre revenu n'est pas suffisant, vous devez donc utiliser votre épargne pour répondre aux dépenses. 3= Votre revenu répond simplement à vos dépenses ; 4= Votre revenu vous permet d'épargner un peu. 5= Votre revenu vous permet de renforcer votre épargne.	
Faites une estimation de votre revenu (chiffre d'affaires) annuel		
Quelle est la proportion (%) de votre revenu provenant de l'exploitation des ressources du bassin		
Type d'habitation	1= Maison en matériau précaire 2= Maison en matériau définitif 3= Autre à préciser	
Dans quelle zone est installée votre habitation	1= Sur le plateau 2= Dans les marécages 3= Dans les basfonds 4= Dans les plaines d'inondation des cours et plans d'eau 5= Autre à préciser	

Expériences personnelles des inondations et de la sécheresse (importance, impacts)

Nom de la variable	Modalité	Réponse
Compréhension des inondations		
Quelles sont les manifestations des inondations dans votre zone?	1= Crues observées dans les cours d'eau ou dans les bas-fonds 2= Eaux de ruissèlement qui s'évadent dans l'espace environnant 3= Stagnation de grandes quantités d'eau qui inondent l'espace immédiat	

	4= Autres à préciser	
Quelle est la fréquence de ces manifestations	1= Une fois chaque année 2= Deux à 3 fois chaque année 3= Plus de 3 fois chaque année 4= Autres à préciser	
Quelle est la durée de la principale manifestation des inondations dans la zone (en nombre de jours)		
Quels sont les impacts/conséquences des inondations sur les conditions de vie des communautés ?	1= Pollution multiforme du cadre de vie 2= Destruction de l'écosystème 3= Recrudescence des maladies hydriques 4= Dévastation des cultures 5= Dévastation des habitations 6= Dévastation des infrastructures sociocommunautaires 7= Enclavement des communautés/blocage des échanges économiques 8= Réduction des terres cultivables 9= Baisse des rendements agricoles 10= Autres à préciser	
Quels sont les impacts/conséquences des inondations sur l'environnement ?	1= Apparition et extension des sols dénudés 2= Apparition et extension des sols gravillonnaires 3= Ensablement des parcelles de culture Apparition et extension des ravines d'érosion 4= Perte de la biodiversité végétale et animale 5= Augmentation de la fertilité des sols 6= Autres à préciser	
Quelles sont les stratégies d'adaptation que vous développez ? - Avant les inondations	1= Partage d'information avec d'autres pour alerter, prévenir, etc. 2= Soutien psychologique ou matériel des acteurs touchés 3= Relabour 4= Migration 5= Diversification des activités 6= Organisation des secours 7= Autres à préciser	
Quelles sont les stratégies d'adaptation (de gestion) que vous développez ? Pendant les inondations	1= Partage d'information avec d'autres pour alerter, prévenir, etc. 2= Soutien psychologique ou matériel des acteurs touchés 3= Relabour 4= Migration 5= Diversification des activités 6= Organisation des secours 7= Autres à préciser	
Quelles sont les stratégies d'adaptation (de gestion) que vous développez ? Après les inondations	1= Partage d'information avec d'autres pour alerter, prévenir, etc. 2= Soutien psychologique ou matériel des acteurs touchés 3= Relabour 4= Migration 5= Diversification des activités 6= Organisation des secours 7= Autres à préciser	
Avez-vous vécu/connu une expérience d'inondation ?	1= Oui 2= Non	
Si oui, veuillez nous présenter cette expérience personnelle d'inondation que vous avez connue		
Compréhension de la sécheresse		
Quelles sont les manifestations de la sécheresse dans votre zone ?	1= Poche de sécheresse 2= Excès de chaleur 3= Tassement des marigots 4= Retard des pluies 5= Rareté des pluies 6= Arrêt précoce des pluies	

Quelle est la fréquence de la principale manifestation de la sécheresse dans votre zone ?	1= Une fois chaque année 2= Deux à 3 fois chaque année 3= Plus de 3 fois chaque année 4= Autres à préciser	
Quelle est la durée de la principale manifestation de la sécheresse dans votre zone ?	1= 1-2 jours 2= 3-5 jours 3= 6-10 jours 4= 11-20 jours 5= 21-30 jours 6= Plus d'un mois	
Quels sont les impacts/conséquences de la sécheresse sur les conditions de vie des communautés ?	1= Perte des cultures 2= Baisse des rendements agricoles 3= Baisse de la fertilité des sols 4= Autres à préciser	
Quels sont les impacts/conséquences de la sécheresse sur l'environnement ?	1= Apparition et prolifération du StrigaSp. dans les parcelles de culture 2= Diminution des herbacées 3= Dessèchement et/mort des arbres 4= Perte de la biodiversité végétale et animale 5= Autres à préciser	
Quelles sont les stratégies d'adaptation que vous développez ? - Avant la sécheresse	1= Utilisation de semences résistantes à la sécheresse 2= Pratiques magico-religieuses : consistent à la provocation des pluies 3= Déplacement des dates de semis des cultures 4= Ressemis des cultures 5= Relabour 6= Migration 7= Diversification des activités 8= Développement des techniques de conservation des eaux et des sols (CES) 9= Autres à préciser	
Quelles sont les stratégies d'adaptation (de gestion) que vous développez ? - Pendant la sécheresse	1= Utilisation de semences résistantes à la sécheresse 2= Pratiques magico-religieuses : consistent à la provocation des pluies 3= Déplacement des dates de semis des cultures 4= Ressemis des cultures 5= Relabour 6= Migration 7= Diversification des activités 8= Développement des techniques de conservation des eaux et des sols (CES) 9= Autres à préciser	
Quelles sont les stratégies d'adaptation (de gestion) que vous développez ? - Après la sécheresse	1= Utilisation de semences résistantes à la sécheresse 2= Pratiques magico-religieuses : consistent à la provocation des pluies 3= Déplacement des dates de semis des cultures 4= Ressemis des cultures 5= Relabour 6= Migration 7= Diversification des activités 8= Développement des techniques de conservation des eaux et des sols (CES) 9= Autres à préciser	
Avez-vous vécu/connu une expérience de sécheresse ?	1= Oui 2= Non	
Si oui, veuillez nous présenter cette expérience personnelle de sécheresse que vous avez connue		
Parlez-nous d'une initiative/stratégie développée par les communautés pour réduire les risques de catastrophes (inondation, sécheresse, etc.)		

Système d'alerte précoce y compris SAP communautaire : Participation/ Implication et perception/ appréciation des communautés

Nom de la variable	Modalité	Réponse
Quelles sont vos sources d'information sur la survenue des catastrophes naturelles (inondation, sécheresse, etc.)	1= Radio communautaire 2= Télévision 3= ATDA 4= Mairie 5= ONG/projets/programmes 6= OPA 7= SAP communautaire 8= SAP VoltAlarm 9= Site de démonstration 10= Réseaux sociaux 11= Ami producteur ou parent 12= Autres (à préciser)	
Avez-vous connaissance de l'existence du/ des SAP (SAP VoltAlarm, SAP Communautaires et autres SAP)	1= Aucun 2= SAP communautaire 3= SAP VoltAlarm 4= Autre SAP à préciser	
Quelle est votre source d'information sur le SAP ?	1= Radio communautaire 2= Télévision 3= ATDA 4= Mairie 5= ONG/projets/programmes 6= OPA 7= Site de démonstration 8= Réseaux sociaux 9= Ami producteur ou parent 10= Autres (à préciser)	
Recevez-vous des informations/alertes à travers le SAP ?	1= Oui 2= Non	
Que pensez-vous des informations fournies par le SAP	1= Information fiable/pertinentes pour prévenir les catastrophes 2= Implication de la communauté dans la collecte des données 3= Prise en compte des besoins/préoccupations des couches vulnérables (femmes, personnes âgées, personnes handicapées) 4= Informations contextualisées et spécifiques aux localités 5= Autres à préciser	
Quelles sont vos suggestions pour l'amélioration du SAP		

Interventions de l'État et ses partenaires dans la réduction et la gestion des risques d'inondations et de sécheresse (perception et appréciation des communautés)

Nom de la variable	Modalité	Réponse
Quels sont les acteurs qui vous appuient dans la gestion des risques de catastrophe (inondation, sécheresse) ?	1= Structures étatiques centrale : Ministères 2= Collectivités locales : préfecture, mairie 3=ONG/Projet/Programme 4= OPA et autres organisations de la société civile 5= Autre à préciser	
A quelle phase ces structures interviennent	1= Préparation/prévention, 2= Urgence/ gestion de crise, 3= Post crise : réhabilitation et reconstruction 4= Autre à préciser	
Quels sont types d'intervention que vous bénéficiez auprès de ces acteurs ?		
Quelles sont vos perceptions par rapport à ces interventions?		

Que suggérez-vous pour l'amélioration de ces interventions ?

7.2. Liste des structures rencontrées

STRUCTURES
Autorité du Bassin de la Volta(ABV)
PNUD/OCHA
CILSS
CARITAS
Global Facility for disaster Reduction and recover(GFDRR)
WASCAL/ Burkina Faso
Président de la Délégation Spéciale de la commune de Ouagadougou
Association des Municipalités du Burkina Faso(AMBF)
Association des régions du Burkina Faso(ARBF)
Secrétariat permanent des ONG (SPONG)
Directions régionale et provinciale de la Solidarité, de l'Action Humanitaire, de la Réconciliation Nationale, du Genre et de la Famille.
Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement
Direction Régionale de l'Environnement
Direction Régionale de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques
Secrétariat Permanent du Conseil National pour le Développement Durable (SP/CNDD) / MEEA
Direction Générale des Ressources en Eau (DGRE)/MEEA
SP/GIRE /MEEA
Agence de l'Eau du Mouhoun/MEEA
Agence de l'Eau du Nakanbé/MEEA
Partenariat National de l'Eau

Agence Nationale de la Météorologie (ANAM)/ Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité
Secrétariat Permanent du Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (SP/CONASUR) / Ministère Chargé de l'action humanitaire.
Direction Générale de la Protection Civile (DGPC)/MATDS
Point Focal Sécheresse/Ministère de l'Agriculture des Ressources Animales et Halieutiques
Direction Générale de l'Urbanisme/ Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme
Croix Rouge Burkinabè
Gouverneur de la Région du Centre Est
Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Centre Est
Direction Régionale de l'Environnement du Centre Est
Direction Régionale de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques du Centre Est
Direction Régionale de la Solidarité, de l'Action Humanitaire, de la Réconciliation Nationale, du Genre et de la Famille du Centre Est
Président de la Délégation Spéciale de la commune de Bagré
Comité de gestion du site pilote de Bagré

7.3. Liste des personnes enquêtées

N°	NOMS ET PRENOMS	SEXE	COMMUNE	TELEPHONE
1.	SILGA NADEGE	Femme	Bagré	63058544
2.	SILGA MOUNIRA	Femme	Bagré	76066731
3.	FOFANA MOUSSA	Homme	Bagré	76085153
4.	IDANI AWA	Femme	Bagré	58126886
5.	SILGA SOPHIE	Femme	Bagré	78108701
6.	GOUBA ODETTE	Femme	Bagré	68108139
7.	DIMA BASSOUR	Homme	Bagré	78051923
8.	GOUBA EMMANUEL	Homme	Bagré	78117798
9.	GOUBA EMMANUEL	Homme	Bagré	78005454

N°	NOMS ET PRENOMS	SEXE	COMMUNE	TELEPHONE
10.	DABILGOU RASMANE	Homme	Bagré	58104841
11.	HEMA OUEKIEMA CLARISSE	Femme	Bagré	78126427
12.	GANEMTORE ALIZETA	Femme	Bagré	78098761
13.	DIESSONGO SAIBATA	Femme	Bagré	78102517
14.	DABIRE TIE-WINE DONALD BARTHELEMY	Homme	Bagré	58066653
15.	DAOUEGA JEAN-BAPTISTE	Homme	Bagré	58126481
16.	COMPAORE WENDYAM	Homme	Bagré	58066665
17.	KABORE ANTOINETTE	Femme	Bagré	78003059
18.	CONGO ZEHINA	Femme	Bagré	78124585
19.	KABORE ASSANE	Homme	Bagré	78030410
20.	DAYAMBA THEOPHANE DAPOUGUIDI	Homme	Bagré	58036093
21.	ILBOUDO BLANDINE	Homme	Bagré	78062514
22.	COMPAORE ABDOUL-RAOUF	Homme	Bagré	58066248
23.	IOGO FATAO	Homme	Bagré	78062137
24.	DONDBZANGA MARCEL	Homme	Bagré	78025000
25.	COMPAORE WENDYAM FATOUMATA	Femme	Bagré	58066248
26.	SORE RAHISSA JOELLE PEGWENDE	Homme	Bagré	78062137
27.	BOUGSERE CHRISTIAN	Homme	Bagré	78025000
28.	ILBOUDO BLANDINE	Homme	Bagré	78048199
29.	SORGHO NEMATOU	Femme	Bagré	78120437
30.	TANKOANO EDITH	Femme	Bagré	58086447
31.	SORGHO TEEBNOMA ADOLPHE	Homme	Bagré	68039866
32.	TAPSOBA BRUNO	Homme	Bagré	58064602

N°	NOMS ET PRENOMS	SEXE	COMMUNE	TELEPHONE
33.	SORGHO WENDENBOUDAFABRICE	Homme	Bagré	58012427
34.	SOW KORTIMI	Femme	Bagré	78017463
35.	TAMBADI SINGUETIEBA	Homme	Bagré	58122769
36.	GOUBA LAURE	Femme	Bagré	58003178
37.	IBRIGA KARIM	Homme	Bagré	78081527
38.	SEGUEDA TOUFIANOU	Femme	Bagré	79036498
39.	GOUBA FLORENCE	Femme	Bagré	79018636
40.	GOUBA CLEMENCE	Femme	Bagré	58043867
41.	DAYERE MOUSSA	Homme	Bagré	68059303
42.	GUIEDEM GILBERT	Homme	Bagré	78127297
43.	GANSONRE SONTONNOMA NADEGE	Femme	Bagré	79061770
44.	BOUNDAGO NAZAIRE	Homme	Bagré	68026110
45.	ILBOUDO BOUREIMA	Homme	Bagré	58027945
46.	LANKOANDE SEYDOU	Homme	Bagré	58035169
47.	SORGHO JUSTINE	Femme	Bagré	78022085
48.	LENGANI MOUSTAPHA	Homme	Bagré	68016939
49.	LENGANI MOHAMED ZANZAMIYOU	Homme	Bagré	68001079
50.	LINGANI RAMATA SAIDATOU	Femme	Bagré	58009447
51.	SORGHO MAIMOUNATA	Homme	Bagré	68055141
52.	LIGRENE MINOURA	Femme	Bagré	78051291
53.	SINGA KAYOURE JEAN MARIE	Homme	Bagré	78124585
54.	LENGANI AMINATA	Femme	Bagré	78104351
55.	LANKOANDE VALERINE	Femme	Bagré	58036093
56.	LEZOGO MAMATA	Femme	Bagré	79113493
57.	LEMANE NASSIRATOU	Homme	Bagré	77039786

N°	NOMS ET PRENOMS	SEXE	COMMUNE	TELEPHONE
58.	LINKONE MADINA	Femme	Bagré	68004432
59.	SILGA DANIEL	Homme	Bagré	78048199
60.	SILGA OUSMANE	Homme	Bagré	74085614
61.	SOUDRE ABRAHAM NICOLE STANISLAS	Homme	Bagré	58007556
62.	SORGHO ABDOUL- NOUROU395	Homme	Bagré	78120437
63.	SORE EMELINE	Femme	Bagré	75004082
64.	SORGHO WENDENBOUDAFABRICE	Homme	Bagré	76013642
65.	SORNE SALAMATA	Femme	Bagré	58126886
66.	SINGA VICTOR	Homme	Bagré	58086447
67.	SORGHO FAYCAL	Homme	Bagré	68108139
68.	LOMPO SAMBO	Homme	Bagré	77013886
69.	LOADA HAROUNA	Homme	Bagré	78005454
70.	SEGDA CHANTAL	Femme	Bagré	77098021
71.	SEGDA MARTIN	Homme	Bagré	58104841
72.	SILGA ADAMA	Homme	Bagré	74081979
73.	SORGHO WEND-LASSIDA JULIENNE	Femme	Bagré	78098761
74.	SINGBEOGO ISSA	Homme	Bagré	76003505
75.	SORE RAHISSA JOELLE PEGWENDE	Femme	Bagré	58066653
76.	SORGHO TEEBNOMA ADOLPHE	Homme	Bagré	76078159
77.	SOUBEIGA WEND-PA-YAGDA MARTHE	Femme	Bagré	58066665
78.	SINAMBOU YEMBOIRO SOUMAIL	Homme	Bagré	76011860
79.	SORGHO NEMATOU	Femme	Bagré	76070456

N°	NOMS ET PRENOMS	SEXE	COMMUNE	TELEPHONE
80.	SORGHO ARZOUNPOK	Homme	Bagré	77051414
81.	SONDE BOUREIMA	Homme	Bagré	74041836
82.	KABORE BLANDINE	Homme	Bagré	75062882
83.	SILGA OUSMANE	Homme	Bagré	77092015
84.	KIMA CONSTANTINE	Femme	Bagré	76018212
85.	KOARA TELADO AMADO	Homme	Bagré	74108209
86.	SINGA VICTOR	Homme	Bagré	76102240
87.	LANKOANDE VALERINE	Femme	Bagré	77024304
88.	LOADA HAROUNA	Homme	Bagré	76011278
89.	IOGO FATAO	Homme	Bagré	75119047
90.	SONDE BOUREIMA	Homme	Bagré	76027652
91.	IBRIGA KARIMA	Homme	Bagré	76105482
92.	KOANDA MARIE MICHELLE LYDIA	Femme	Bagré	76074319
93.	KABORE JACOB	Homme	Bagré	77122359
94.	SORE EMELINE	Femme	Bagré	76050129
95.	IDANI AWA	Femme	Bagré	75024124
96.	SINAMBOU YEMBOIRO SOUMAIL	Homme	Bagré	77098557
97.	LENGANI MOHAMED ZANZAMIYOU	Homme	Bagré	76048741
98.	LANKOANDE SEYDOU	Homme	Bagré	74042945
99.	KIEMA ROGER	Homme	Bagré	77053879
100.	LENGANI MOUSTAPHA	Homme	Bagré	76104497
101.	SORE RAHISSA JOELLE PEGWENDE	Homme	Bagré	74101605
102.	LINKONE MADINA	Femme	Bagré	75056861
103.	KOARA ALASSANE	Homme	Bagré	77014636

N°	NOMS ET PRENOMS	SEXE	COMMUNE	TELEPHONE
104.	KABORE HADBILA	Homme	Bagré	76113180
105.	SEGDA RAHINATOU	Femme	Bagré	77057980
106.	SEGDA MARTIN	Homme	Bagré	74043857
107.	LIGRENE MINOURA	Femme	Bagré	76059555
108.	KOBRE ROKIATOU	Femme	Bagré	75106764
109.	SINGA KAYOURE JEAN MARIE	Homme	Bagré	77036939
110.	SEGUEDA WENDIN- MI	Homme	Bagré	75014604
111.	KIAGABE TIBO ROLANDE	Homme	Bagré	70008161
112.	KABORE ADAMA	Homme	Bagré	74051602
113.	SORE EMELINE	Femme	Bagré	70059895
114.	SONDE BOUREIMA	Homme	Bagré	77069212
115.	KETEBEKA ABDOUL KOUDOUS	Homme	Bagré	70071607
116.	KABORE ASSANE	Homme	Bagré	76025775
117.	SORGHO ABDOUL- NOUROU395	Homme	Bagré	70057515
118.	ILBOUDO BLANDINE	Femme	Bagré	75007223
119.	KABORE IBRAHIM	Homme	Bagré	70035660
120.	SOUILIGA OUSMANE	Homme	Bagré	75030843
121.	SEGUEDA KOUKA	Homme	Bagré	70027821
122.	LENGANI AMINATA	Femme	Bagré	77117718
123.	SORGHO ABDOUL- NOUROU395	Homme	Bagré	70067984
124.	KIAGBE SAFIA	Femme	Bagré	75074221
125.	SEGUEDA TOUFIANOU	Homme	Bagré	70053800
126.	KIENRE KADIDIATOU	Femme	Bagré	76067016
127.	KIEMA CELESTIN	Homme	Bagré	70037450
128.	KOBRE ABDOUL KADRE	Homme	Bagré	75045645
129.	BEREWOUDOUGOU DENISE	Femme	Bagré	70124438

N°	NOMS ET PRENOMS	SEXE	COMMUNE	TELEPHONE
130.	LINGANI RAMATA SAIDATOU	Femme	Bagré	74061139
131.	KABORE AUGUSTIN	Homme	Bagré	71111656
132.	SORGHO ARZOUNPOK	Homme	Bagré	76072397
133.	LOMPO SAMBO	Homme	Bagré	71110883
134.	KIEBRE AWA	Femme	Bagré	77009696
135.	KABORE ANTOINETTE	Femme	Bagré	71114315
136.	SORE RAHISSA JOELLE PEGWENDE	Femme	Bagré	75068060
137.	BIKIENGA ZALISSA	Femme	Bagré	72017771
138.	KABORE JULIETTE	Femme	Bagré	78108701
139.	KOAGDI TANI	Femme	Bagré	75065784
140.	KIBA TEWENDE ROSE MARIE	Homme	Bagré	78051923
141.	SINGA KAYOURE JEAN MARIE	Homme	Bagré	77059903
142.	KOARA NICOLAS	Homme	Bagré	78104351
143.	SILGA SOPHIE	Femme	Bagré	76023362
144.	SEGDA CHANTAL	Femme	Bagré	68004432
145.	ILBOUDO BOUREIMA	Homme	Bagré	76032450
146.	SINGA VICTOR	Homme	Bagré	75118344
147.	KOARA ARZOUMA YANNIK	Homme	Bagré	77057980
148.	KETEBEKA ABDOUL KOUDOUS	Homme	Bagré	72032969
149.	SINARE SOPHIE	Homme	Bagré	70124438
150.	SINGBEOGO ISSA	Homme	Bagré	77098768
151.	KOILA LAURE KEVINE	Femme	Bagré	7058273
152.	HEMA OUEKIEMA CLARISSE	Homme	Bagré	77051414
153.	KABORE BERNARD	Homme	Bagré	78117798
154.	SILGA NADEGE	Femme	Bagré	74041836
155.	KIMA RINATA	Femme	Bagré	71001295

N°	NOMS ET PRENOMS	SEXE	COMMUNE	TELEPHONE
156.	KOARA SOULEYMANE	Homme	Bagré	78102517
157.	SIA POGGNANGA	Homme	Bagré	78126427
158.	SEGDA YOUSB	Homme	Bagré	58007556
159.	LEMANE NASSIRATOU	Femme	Bagré	76113180
160.	KABORE HAWA	Femme	Bagré	75005050
161.	ILY SIBPOKO ADELE	Femme	Bagré	77111722
162.	SINGBEOGO ISSA	Homme	Bagré	73034359
163.	KIEMA WENKUNI ROMARIC	Homme	Bagré	77025983
164.	SILGA ISSOUF	Homme	Bagré	76111196
165.	SINAMBOU YEMBOIRO SOUMAIL	Homme	Bagré	75113266
166.	LEZOGO MAMATA	Femme	Bagré	70054665
167.	KIEDEM JOACHIN	Homme	Bagré	77013886
168.	CONGO ZEHINA	Femme	Bagré	74049452
169.	SORGHO ABDOUL-NOUROU	Homme	Bagré	71085759
170.	BOUNDANE CHERIFATOU	Femme	Bagré	78030410
171.	ILY SIBPOKO ADELE	Femme	Bagré	77098021
172.	DIORI DJODIGNAMA	Homme	Bagré	77036491
173.	GOUBA FLORENCE	Femme	Bagré	72110744
174.	DABONE JULIENNE	Femme	Bagré	78051291
175.	DARAMKOUM MOUKAILA	Homme	Bagré	74081979
176.	COULIDIATY MIMBUABA SOLANGE	Femme	Bagré	76009318
177.	SINGBEOGO ISSA	Homme	Bagré	73115527
178.	DARGA SILVERE FRANK REGIS	Homme	Bagré	76003505
179.	IBRIGA KARIMA	Homme	Bagré	74111888
180.	GUIGUEMDE OUSMANE	Homme	Bagré	71034199
181.	SONDE BOUREIMA	Homme	Bagré	76078159

N°	NOMS ET PRENOMS	SEXE	COMMUNE	TELEPHONE
182.	BOUNDAGO NAZAIRE	Homme	Bagré	72113837
183.	SEGDA YOUSB	Homme	Bagré	58126481
184.	DABO MAMOUNATA	Homme	Bagré	75031494
185.	DARAMKOUM MOLLE	Homme	Bagré	78003059
186.	DABILGOU TIMOTHEE	Homme	Bagré	76011860
187.	BANCE HAMZATA	Femme	Bagré	76027507
188.	GALBANE DASSIRATOU	Femme	Bagré	71011642
189.	COMPAORE ELLA	Femme	Bagré	76070456
190.	KABORE ADAMA	Homme	Bagré	73103581
191.	COMPAORE ELLA	Femme	Bagré	71093443
192.	SILGA RUTH	Femme	Bagré	70021785
193.	HEMA OUEKIEMA CLARISSE	Femme	Bagré	70051253
194.	SEGUEDA KOUKA	Homme	Bagré	73039295
195.	BOUGSERE CHRISTIAN59	Homme	Bagré	60015946
196.	SEGDA RAHINATOU	Femme	Bagré	73003381
197.	BOUNDAONE CHERIF	Femme	Bagré	61050718
198.	SILGA OUSMANE	Homme	Bagré	71052130
199.	DAWENDE LATIFATA	Femme	Bagré	63066097
200.	IDANI AWA	Femme	Bagré	72097520
201.	COULIDIATY MIMBUABA	Homme	Bagré	71063328
202.	GUIGUEMDE OUSMANE	Homme	Bagré	73024741
203.	COMPAORE ABDOUL-RAOUF	Homme	Bagré	71009815
204.	SILGA SOPHIE	Femme	Bagré	76021479
205.	GARANGO RAHINATOU	Femme	Bagré	63093377
206.	GAMPENE NAFISSATOU	Femme	Bagré	67126491
207.	GAMPENE HATTO INES	Femme	Bagré	61003155
208.	GNANAMTORE KALIGUETA	Femme	Bagré	62028240

N°	NOMS ET PRENOMS	SEXE	COMMUNE	TELEPHONE
209.	HEMA OUEKIEMA CLARISSE	Femme	Bagré	78062514